

Chapitre 3 : Economie

I. Evolution générale de l'emploi

1. Un dynamisme économique à retrouver.

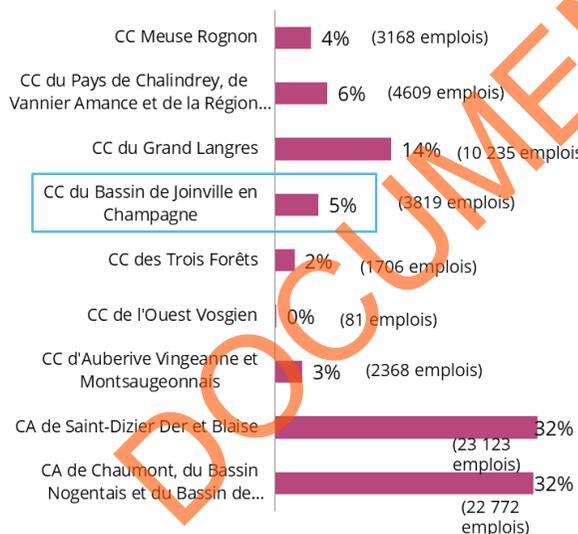
1.1. Un contexte général de déprise économique.

Avec **3 819 emplois au lieu de travail en 2015**, la CCBJC présente un profil résidentiel, et se situe en deçà des pôles d'emplois de la CA de Saint-Dizier Der et Blaise (23 123 emplois) et de la CA de Chaumont (22 772 emplois).

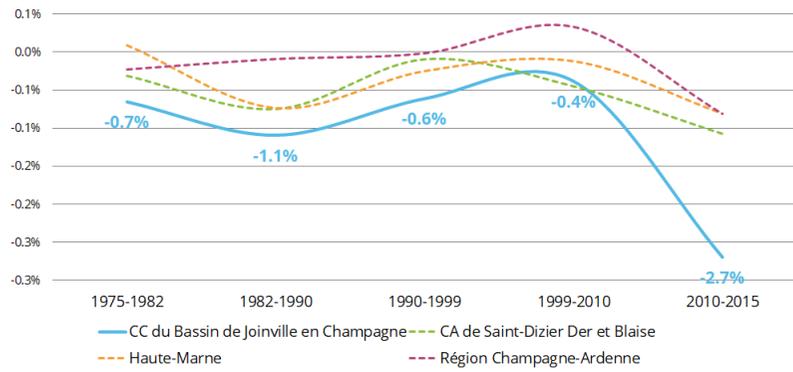
Le territoire de la CCBJC est confronté à une **baisse chronique du nombre d'emplois (-1 701 emplois entre 1975 et 2015)**. Cette tendance longue est toutefois à replacer dans une dynamique globale de perte de vitesse affectant le département de la Haute-Marne, bien que celle-ci soit moins intense (-0,32% par an) que dans le Bassin de Joinville en Champagne (-0,92% par an). La période récente est caractérisée par une diminution plus marquée de l'emploi au sein de la CCBJC, avec une perte de 12,8% des emplois (-4% à l'échelle de la Haute-Marne) et un taux de croissance annuel moyen (TCAM) de -2,7% (-0,8% pour la Haute-Marne).

Répartition du nombre d'emplois dans les différents EPCI du département

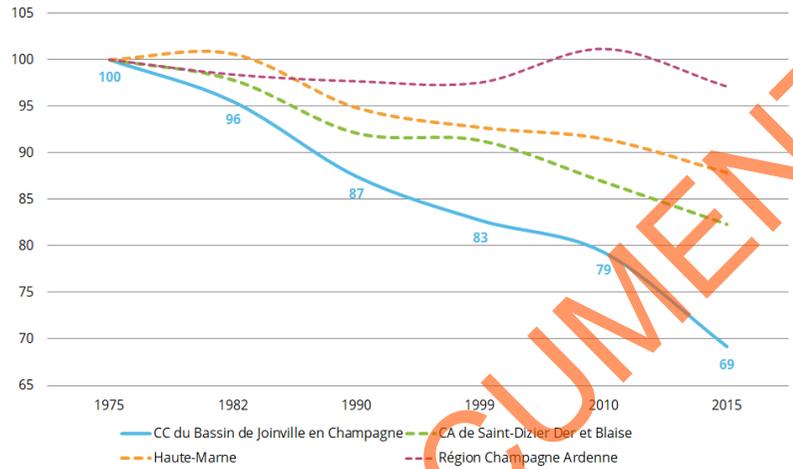
Source : INSEE RP 2015



Variation annuelle du nombre d'emplois entre 1975 et 2015
Source : INSEE RP 2015



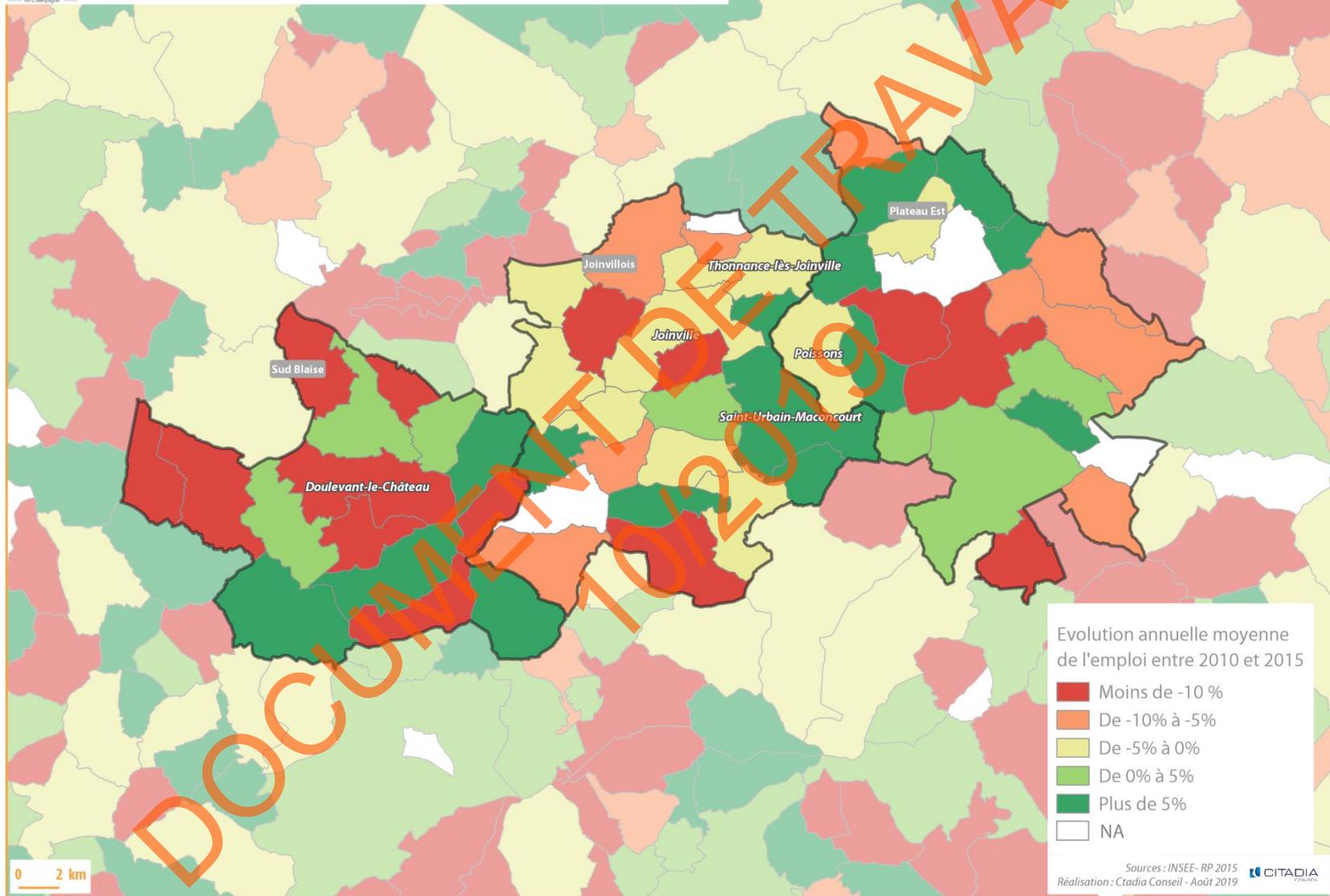
Evolution de l'emploi en base 100 et TCAM de 1975 à 2015
Source : INSEE RP 2015



DOCUMENT DE TRAVAIL
10/2019

PLUi Evolution moyenne annuelle de l'emploi entre 2010 et 2015

Bassin de Joinville en Champagne PLUi de la Communauté de communes du Bassin de Joinville en Champagne

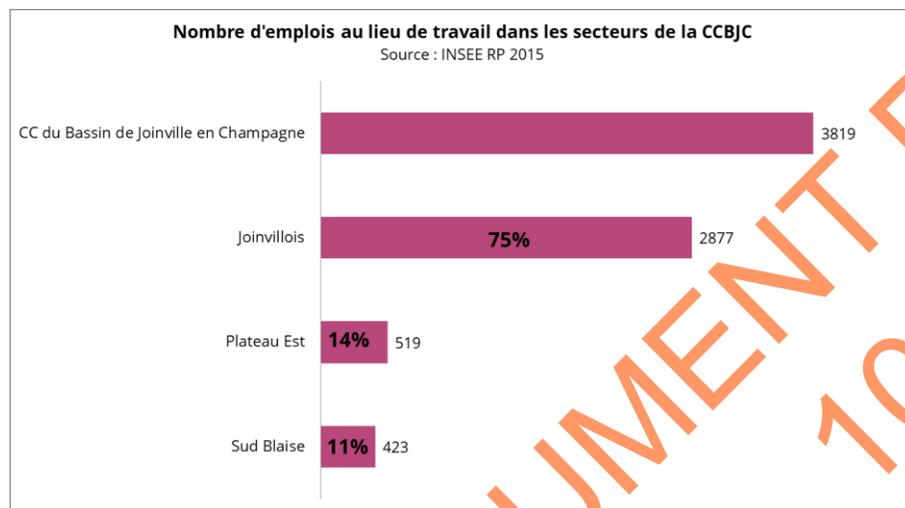


1.2. Une polarisation des emplois au cœur du territoire.

A l'échelle du territoire, l'emploi est fortement concentré dans le secteur du Joinvillois (75% des emplois au lieu de travail).

Avec 1 584 emplois au lieu de travail (41%), Joinville constitue en effet le pôle d'emploi principal du territoire, suivie de Vecqueville (404 emplois, soit 11%) et Fronville (218 emplois, soit 6%).

Premier pôle du secteur du Plateau Est, la commune de Poissons concentre quant à elle 175 emplois, soit 5% de l'ensemble des emplois du territoire.



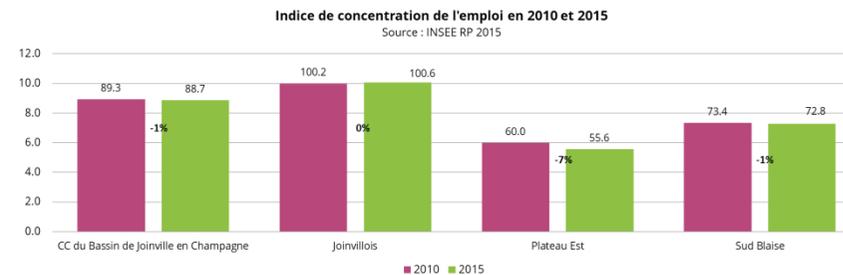
1.3. Un territoire dépendant du marché du travail extérieur.

Focus définition :

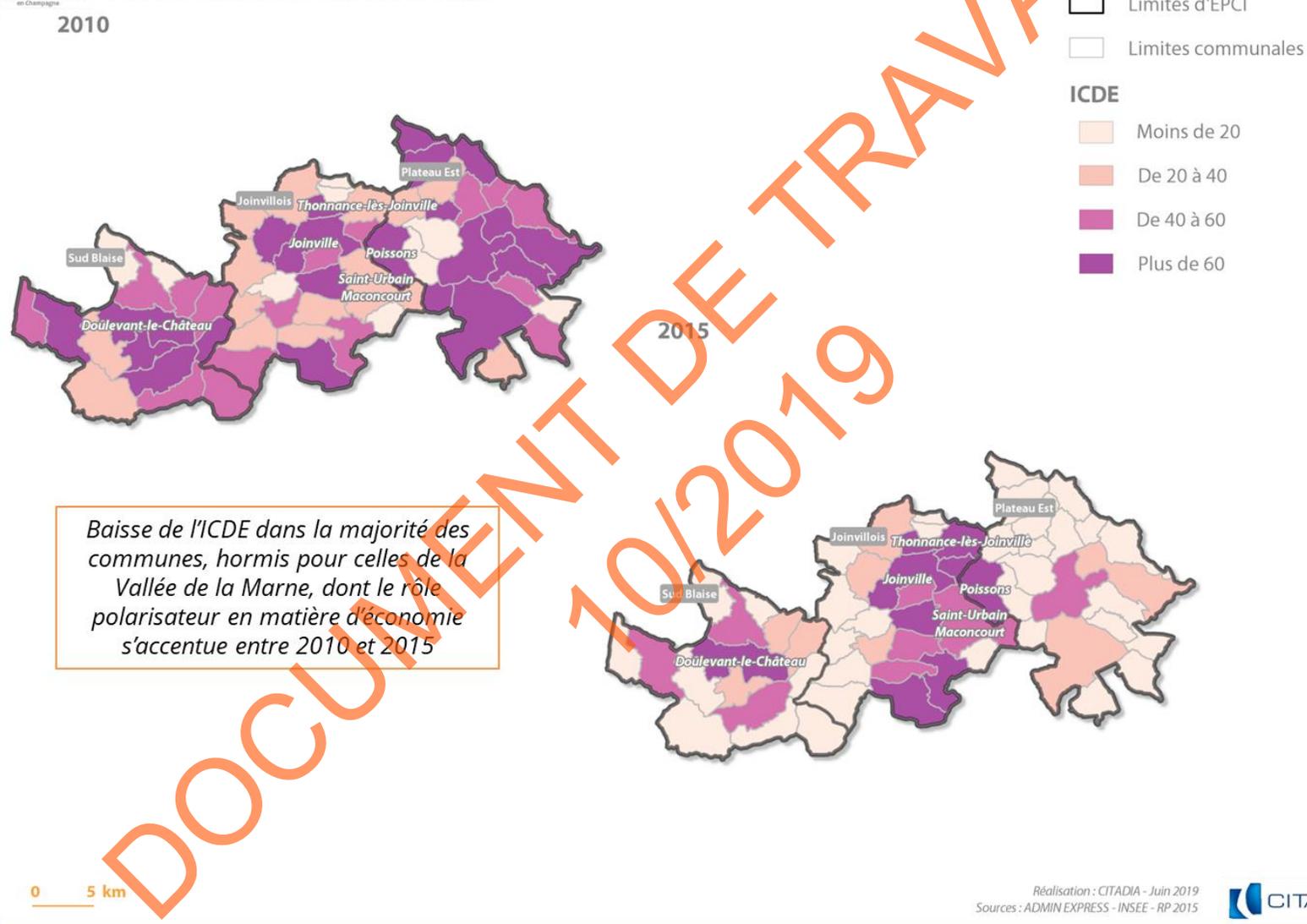
Taux de concentration de l'emploi : rapport entre le nombre d'emplois total d'un territoire sur le nombre d'actifs occupés. Cet indicateur permet ainsi d'informer sur l'attractivité du territoire. A titre d'exemple, quand le nombre d'emplois sur un territoire est inférieur au nombre de résidents y ayant un emploi, alors ce territoire est qualifié de résidentiel.

En 2015, à l'échelle du territoire, **88,7 emplois sont en moyenne offerts pour 100 actifs occupés**. Si le recul de ce taux reste modéré depuis 2010 (89,3), il demeure en-deçà de la CA de Saint-Dizier Der et Blaise et du département de la Haute-Marne, qui, eux, offrent statistiquement suffisamment d'emplois à leurs actifs, traduisant une dynamique de résidentialisation. Le territoire n'est donc pas autonome et les habitants dépendent des pôles d'emplois voisins. Le rôle de moteur économique du Joinvillois se lit à travers la stabilité du taux de concentration de l'emploi, contrairement au Plateau Est qui connaît une baisse importante de celui-ci, traduisant un profil davantage résidentiel.

Le taux de concentration de l'emploi est varié selon les communes de la CCBJC, certaines d'entre elles, à l'image de Vecqueville (435 emplois dans le secteur de l'industrie), Joinville (245 emplois dans le secteur de l'industrie) ou encore Fronville (142 emplois dans le secteur de l'industrie), polarisent un nombre important d'emplois ouvriers, en raison de l'implantation historique d'activités industrielles (Ferry Captain, Constantia). D'autres communes, comme Autigny-le-Petit et Saily présentent quant à elles un profil très résidentiel et rural.



PLUi Indice de concentration d'emploi (ICDE)
Bassin de Joinville en Champagne PLUi de la Communauté de communes du Bassin de Joinville en Champagne

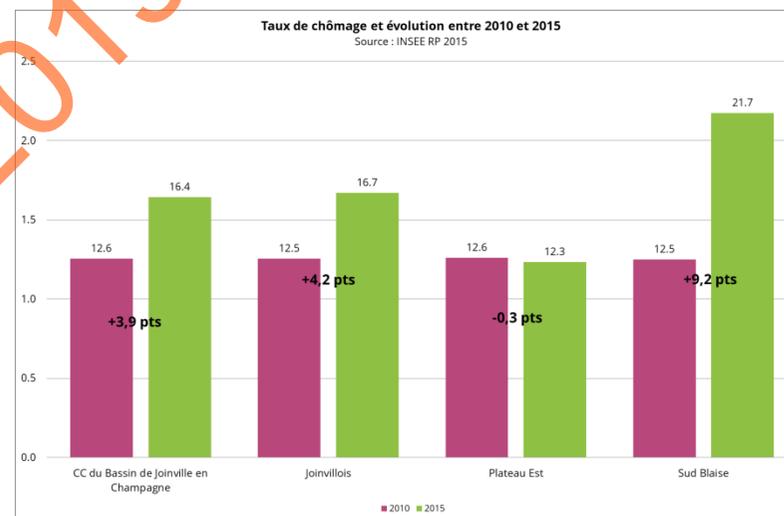


1.4. Un chômage structurel en écho d'une économie malmenée par de profondes restructurations.

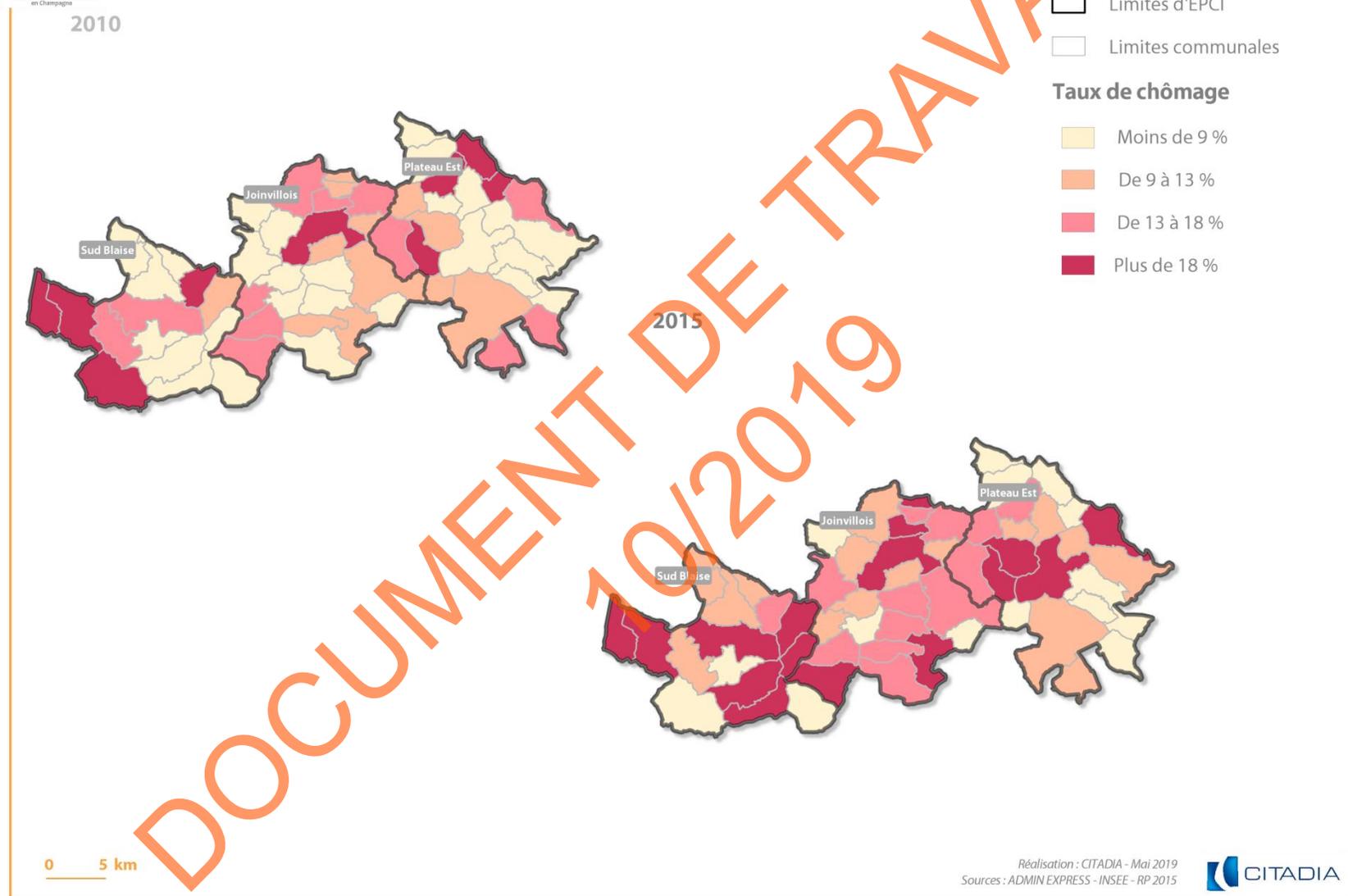
Les difficultés économiques de la CCBJC se lisent à travers la **hausse importante du taux de chômage**, passant de 12,6% à 16,4% entre 2010 et 2015, une progression plus forte que la moyenne départementale (+2,3 points). Cette hausse témoigne d'un **chômage de longue durée et de l'inadaptation de l'offre d'emploi à la main d'œuvre disponible**.

Cette évolution est toutefois contrastée entre les secteurs du territoire :

- Le **Plateau Est connaît le plus bas taux de chômage** (12,3%) et résiste mieux entre 2010 et 2015 (-0,3 points entre 2010 et 2015). Ce constat s'explique en partie par l'attrait d'actifs travaillant pour partie au laboratoire de l'ANDRA proche ou pour le compte d'activités qui y sont liées.
- La **hausse du chômage est particulièrement forte dans le Sud Blaise, passant de 12,5% en 2010 à 21,7% en 2015, et résultant notamment de la** fermeture d'entreprises entre 2010 et 2015.
- Le **taux de chômage de 16,7% dans le Joinvillois**, qui progresse lui aussi de manière non négligeable (+4,2 points) alors qu'il polarise le plus d'emplois au sein du territoire et entend jouer le rôle de locomotive du développement.



PLUi Taux de chômage en 2010 et 2015
Bassin de Joinville en Champagne PLUi de la Communauté de communes du Bassin de Joinville



II. Caractérisation de l'emploi

1. Un héritage industriel et agricole encore palpable.

La CCBJC est depuis peu identifiée comme un « territoire d'industrie » dans le cadre de l'appel à projets lancé au début de l'année par le Ministère de la Cohésion des Territoires, à travers le vaste territoire identifié comme « Bassin de Joinville – Langres – Chaumont ». Cet appel à projet consiste en une subvention accordée aux acteurs industriels d'un territoire. Révélateur d'un tissu industriel historique faisant face à des difficultés, l'attribution de ce titre peut également représenter des pistes d'avenir pour le secteur.

Territoire d'industrie :

Il s'agit d'une nouvelle approche souhaitée par le gouvernement, en partenariat avec les collectivités territoriales, afin de relancer les dynamiques industrielles de la France dans le cadre d'une stratégie déterminée de reconquête et de développement industriel des territoires. Elle vise à compléter les logiques sectorielles des filières en partant des projets des territoires. Cette initiative se veut décentralisée au plus près du terrain. Le pilotage de sa mise en œuvre est assuré par les conseils régionaux et les intercommunalités au titre de leurs compétences dans les domaines économiques. « Territoires d'industrie » s'inscrit en cohérence avec les schémas régionaux de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII). Les 136 territoires d'industrie ont été identifiés sur la base de critères relevant principalement des caractéristiques locales liées à l'identité du territoire, au tissu économique et à l'écosystème industriels, à la mobilisation des acteurs, aux capacités de rebond et à l'ambition affichée de participer au développement de l'industrie. Les territoires identifiés sont situés principalement dans les villes petites et moyennes, dans des espaces périurbains et ruraux. Ils ont été les plus marqués par les phénomènes industriels avec des évolutions fortes de l'emploi industriel (à la baisse ou à la hausse) et se caractérisent à présent par une dynamique de mutation ou de développement.



Focus définition :

Secteur primaire : il regroupe l'ensemble des activités dont la finalité consiste en une exploitation des ressources naturelles : agriculture, pêche, forêts, mines, gisements.

Secteur secondaire : il regroupe l'ensemble des activités consistant en une transformation plus ou moins élaborée des matières premières (industries manufacturières, construction).

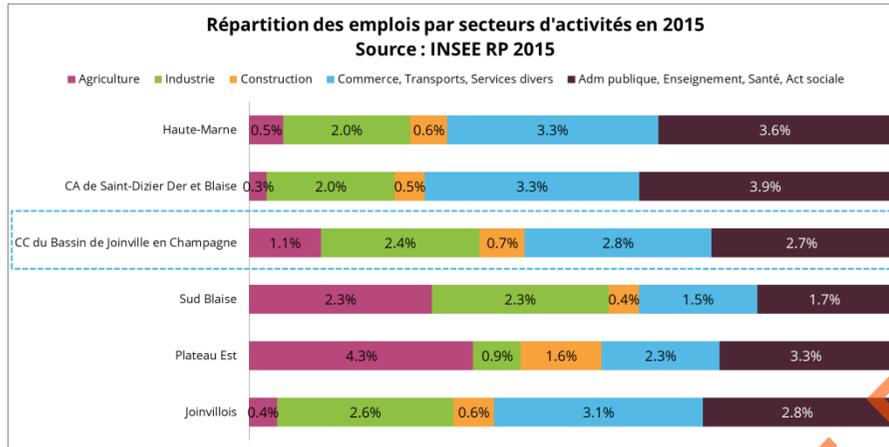
Secteur tertiaire : il est composé de : *tertiaire principalement marchand* (commerce, transports, activités financières, services rendus aux entreprises, services rendus aux particuliers, hébergement-restauration, immobilier, information-communication) ; et de *tertiaire principalement non-marchand* (administration publique, enseignement, santé humaine, action sociale). Le périmètre du secteur tertiaire est de fait défini par complémentarité avec les activités agricoles et industrielles (secteurs primaire et secondaire).

Nota bene : au sens de l'INSEE, le secteur agricole comprend les cultures, l'élevage, la chasse, la pêche et la sylviculture.

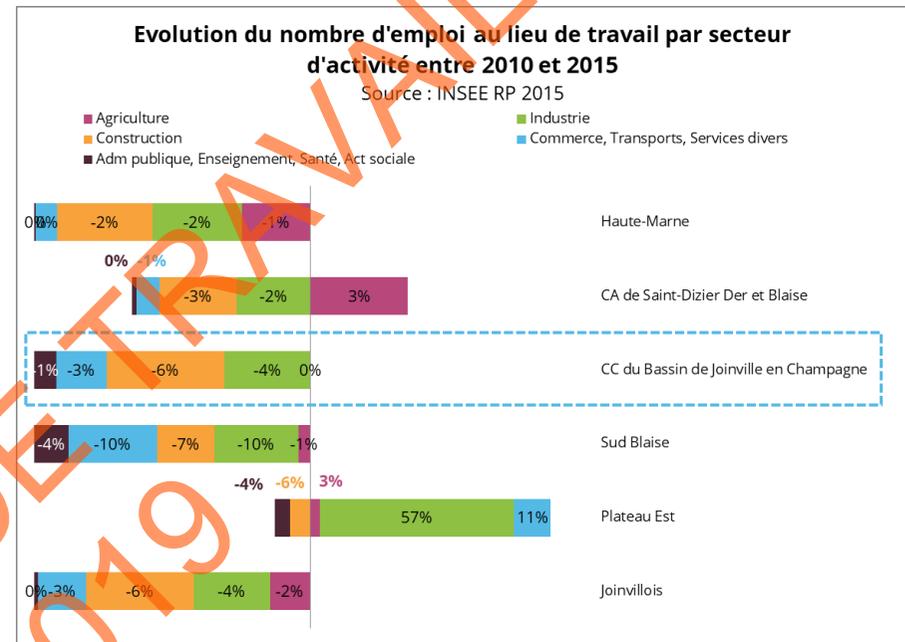
Le tissu d'emploi de la CCBJC contraste fortement avec les secteurs voisins du fait d'un **secteur agricole très présent** (426 emplois, soit 11%, contre 3 806 emplois à l'échelle départementale, soit 5%). La **faible part du secteur tertiaire** (55%, contre 69% à l'échelle départementale), couplée au **poinds du secteur industriel** (30%, contre 26% à l'échelle départementale) donne à voir un profil économique tourné vers les **activités et savoir-faire traditionnels**.

La répartition des secteurs d'activités économiques au sein du territoire de la CCBJC traduit la **spécialisation agricole du Plateau Est** (43% des emplois), marqué par la présence de vastes exploitations céréalières. Au contraire, la **présence importante du secteur secondaire dans le Joinvillois** (32% des emplois) illustre **le rôle de moteur économique historiquement exercé par la commune de Joinville et les communes voisines**. La forte part de l'industrie au sein du secteur Sud Blaise est également à noter, et s'explique par l'héritage de la métallurgie et la spécialisation du territoire dans cette

sphère d'activité. La forte croissance du taux de chômage est également à corréluer aux mutations subies par ce secteur.



L'évolution des emplois entre 2010 et 2015 au sein de la CCBJC touche l'ensemble des secteurs d'activités, et tout particulièrement celui de la construction (baisse annuelle de 6% du nombre d'emplois, soit 99 emplois) et celui de l'industrie (baisse annuelle de 4%, soit 240 emplois). Le secteur du Joinvillois connaît les baisses d'emplois les plus marquées dans l'ensemble des secteurs, contrairement au Plateau Est (hausse annuelle du nombre d'emplois de 57% pour l'industrie, soit 34 emplois, et hausse de 11% du nombre d'emplois par an pour le commerce, le transport et les services divers, soit 38 emplois). Le secteur Sud-Blaise connaît une baisse du nombre d'emplois particulièrement importante dans le secteur du commerce, des transports et des services divers (baisse annuelle moyenne de 10% soit 55 emplois) ainsi que dans celui de l'industrie (baisse annuelle moyenne de 10%, soit 77 emplois).

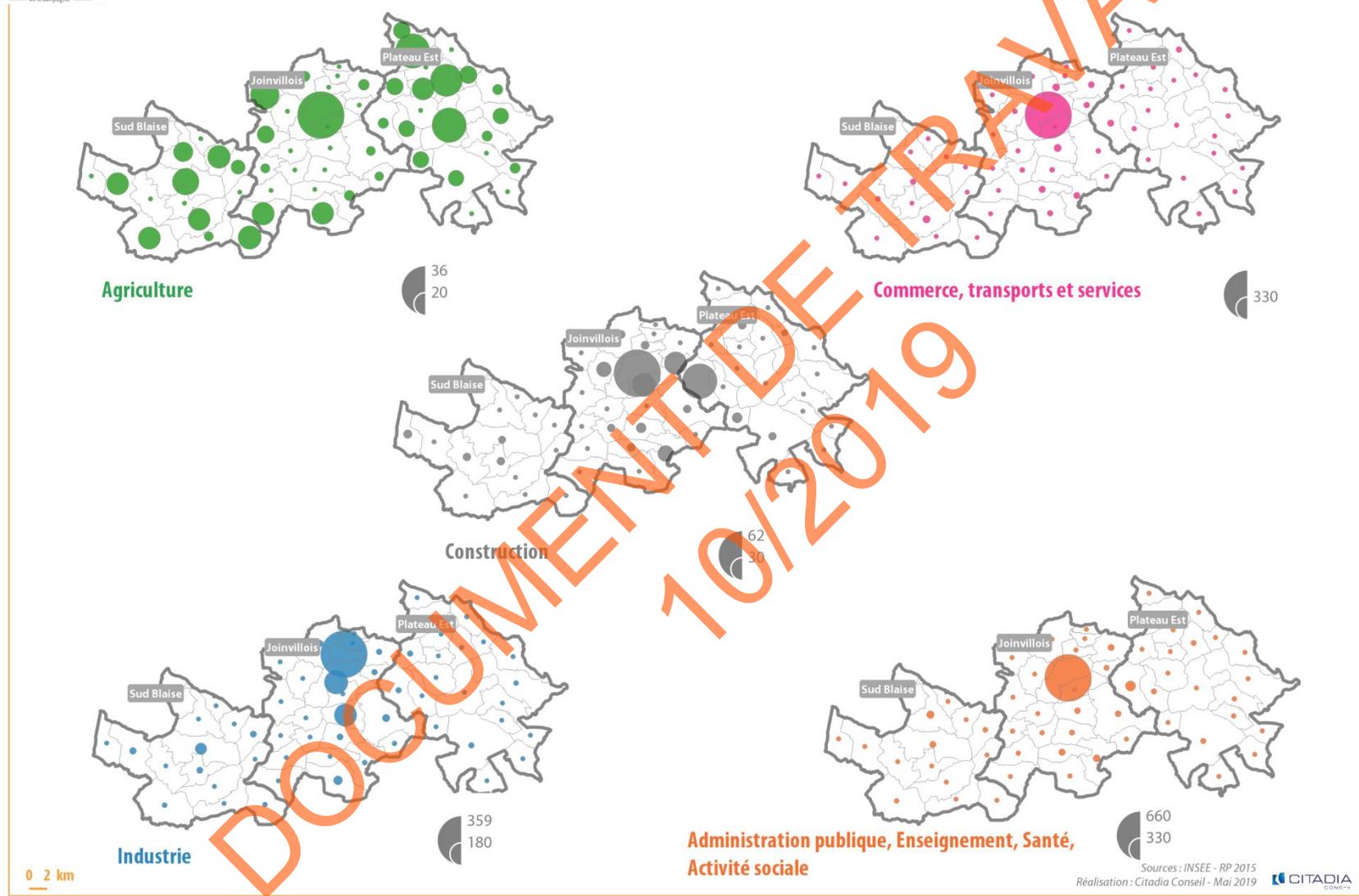


La répartition des emplois par secteur d'activité au sein de la CCBJC est relativement équilibrée pour ce qui concerne l'agriculture, traduisant la place prépondérante historique de ce secteur au sein du territoire. La concentration des emplois du secteur secondaire dans le Joinvillois donne à voir le rôle moteur de la ville centre en ce qui concerne les activités industrielles et de transformation. Enfin, la forte polarisation exercée par la ville de Joinville en matière d'activités de commerces et d'administration publique s'explique par son rôle de centralité urbaine, concentrant les activités de décision et l'activité tertiaire.

La répartition des emplois du territoire est donc révélatrice d'un territoire organisé autour de la ville-centre, moteur pour le développement économique et la réponse aux besoins quotidiens des populations, au sein d'un territoire à l'empreinte rurale historique.

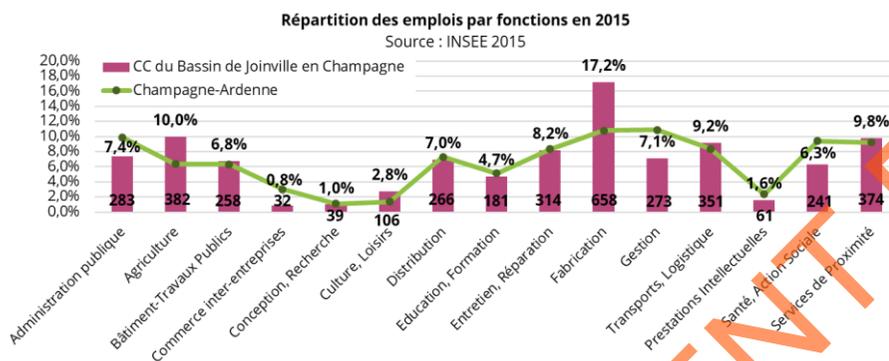
PLUi Répartition du nombre d'emplois salariés par secteur d'activité en 2015

Bassin de Joinville PLUi de la Communauté de communes du Bassin de Joinville



2. Un tissu productif encore bien présent malgré la désindustrialisation.

La répartition des emplois par fonctions économiques souligne la **tonalité industrielle encore marquée du territoire** avec 17,2% des emplois dans la fabrication contre 10% à l'échelle de l'ancienne région Champagne-Ardenne. Malgré les difficultés du secteur, **l'agriculture reste par ailleurs prédominante** avec 10% des emplois par fonction.

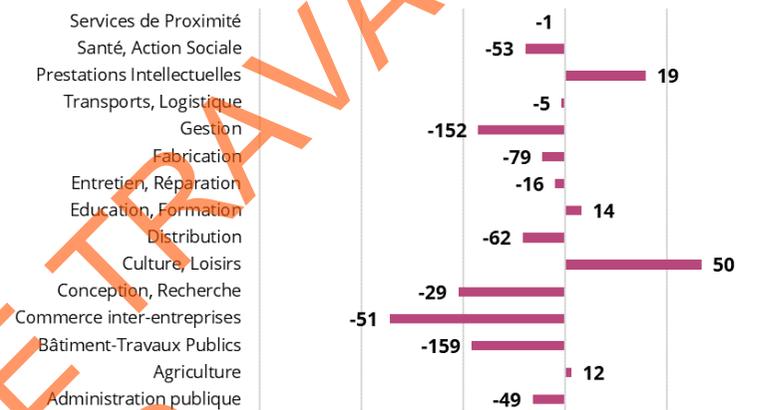


Les évolutions de l'emploi attestent d'une **difficulté du territoire à se redresser dans la plupart des fonctions**. Si certains emplois se maintiennent (+12 emplois dans l'agriculture, +14 dans l'éducation/formation, +19 dans les prestations intellectuelles), une **baisse est observée dans les activités traditionnelles du territoire et fonctions supports** (-79 emplois dans la fabrication, -159 dans le BTP, -152 dans la gestion...).

La **hausse de 50 emplois dans la fonction culture-loisirs** dénote néanmoins et peut témoigner du **potentiel de développement d'activités présentes** dans un territoire qui regorge de ressources naturelles et patrimoniales.

Evolution des emplois par fonctions entre 2010 et 2015

Source : INSEE 2015



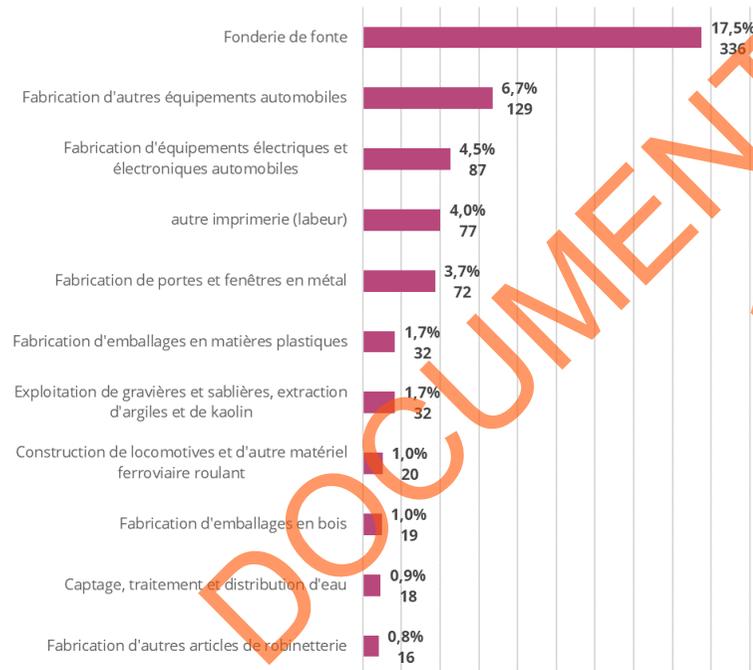
Focus définition :

L'indice de **spécificité** d'un territoire ou d'un secteur économique correspond au rapport entre la part du nombre d'emplois salariés d'un secteur dans l'emploi salarié total d'un territoire donné et celle du territoire de référence.

Par rapport à l'ancienne région Champagne-Ardenne, la **spécialisation du territoire vers la métallurgie** apparaît évidente et témoigne de savoir-faire anciens. Malgré les restructurations économiques qui touchent le secteur, la fonderie de fonte catalyse à elle-seule 17% des emplois du territoire. La production d'équipements automobiles et pièces électroniques comptent tous deux 11,2% des emplois.

Nombre et part d'emplois des secteurs spécialisés au sein des emplois du territoire

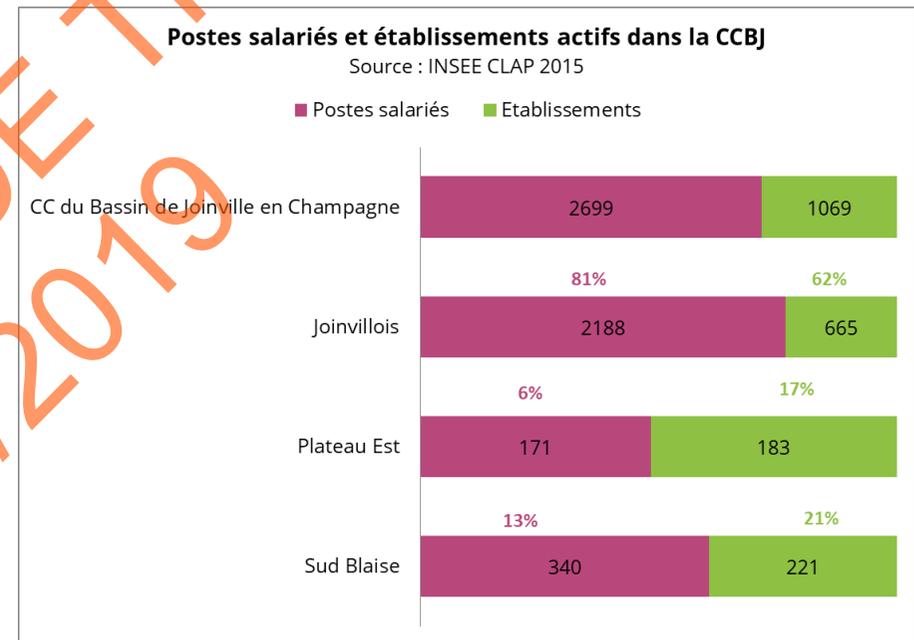
Source : ACOSS 2017



3. Une concentration de l'emploi par quelques grands établissements.

La CCBJC compte **1 069 établissements pour 2 699 postes salariés** (INSEE CLAP 2015).

Les établissements sont majoritairement situés au sein du secteur du Joinvillois (665 établissements, soit 62%), au même titre que les emplois (2 188 postes salariés, soit 81%).

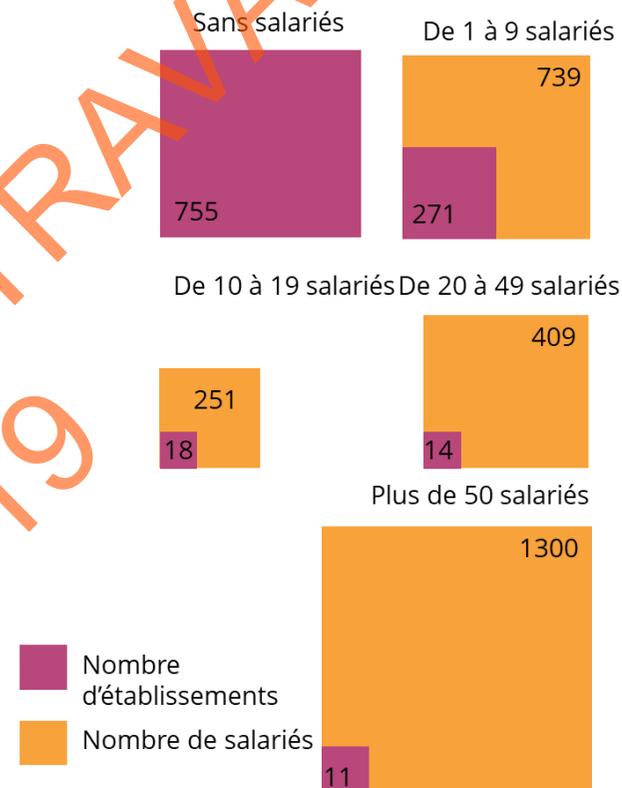


La majorité des établissements de la CCBJC sont de très petite taille 96% d'entre eux employant moins de 10 salariés (1 026 établissements), tandis que les établissements de plus de 50 salariés sont seulement 1% (11 établissements). Bien qu'il soit plus accentué dans le cas de la CCBJC, ce constat se retrouve à l'échelle de la Haute-Marne, 93% des établissements employant moins de 10 salariés (13 717 salariés) les établissements de plus de 50 salariés

n'étant également représenté qu'à 1% (183 salariés). Ce constat corrobore les résultats constatés à l'échelle nationale, la France Métropolitaine comptant près de 94% de structures de moins de 10 salariés. Il faut également noter un certain équilibre en matière de répartition des effectifs salariés au sein de la CCBJC entre grands et petits établissements, 27% des postes salariés étant regroupés au sein des établissements de moins de 10% et 26% dans les établissements de plus de 100 salariés. **La CCBJC donne donc à voir un profil d'entreprise dominé par un grand nombre de petites entreprises faiblement pourvoyeuses d'emplois et une majorité de l'activité salariée concentrée dans quelques grands établissements, révélateur de l'héritage industriel du territoire. Cette concentration exerce par quelques grands établissements peut présenter des risques de fragilité pour l'emploi salarié du territoire. Toutefois, l'ancrage local historique de ces grands groupes traduit leur attachement à la CCBJC, ce qui limite les risques de délocalisation. Il permet le maintien des savoirs faire locaux et assure une stabilité pour les activités existantes.**

Profil des établissements de la CCBJC en 2015

Source : INSEE CLAP 2015



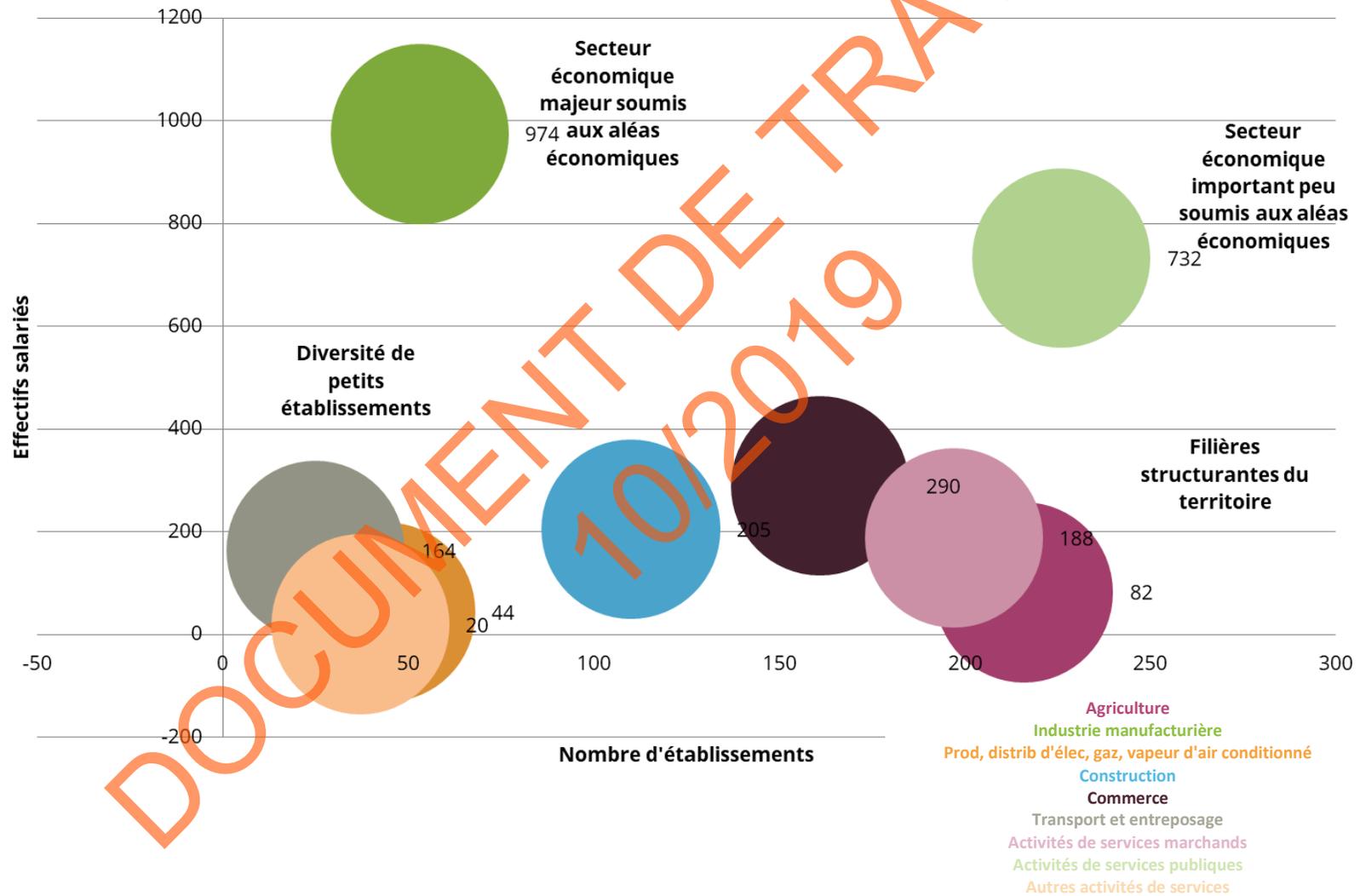
Principaux établissements du territoire en 2019

Source : Annuaire des entreprises de France, CCI

Etablissement	Effectifs salariés	Commune	Activité	Secteur
FERRY CAPITAIN	398	Vecqueville	Fonderie de fonte	Industrie
ADECCO FRANCE	220	Joinville	Activités des agences de travail temporaire	Service
SOGEFI SUSPENSIONS	146	Fronville	Fabrication d'équipements automobiles	Industrie
ELECTRICFIL SERVICE	89	Joinville	Fabrication de matériels électriques pour moteurs et véhicules	Industrie
CONSTANTIA JEANNE D'ARC	84	Vecqueville	Fabrication d'emballages en papier	Industrie
EUROFENCE	63	Doulevant-le-Château	Fabrication de menuiseries et fermetures métalliques	Industrie
SUPERMARCHE U	57	Joinville	Supermarchés	Commerce

Répartition des effectifs salariés et des établissements par secteurs d'activités

Source : INSEE, CLAP 2015



4. Une décroissance de la population qui ne permet plus d'alimenter les activités présentiellees.

Focus définition :

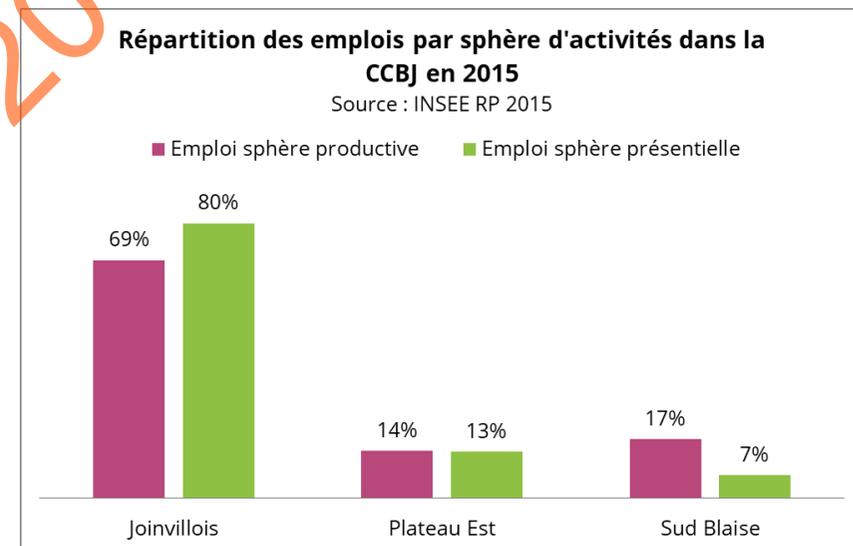
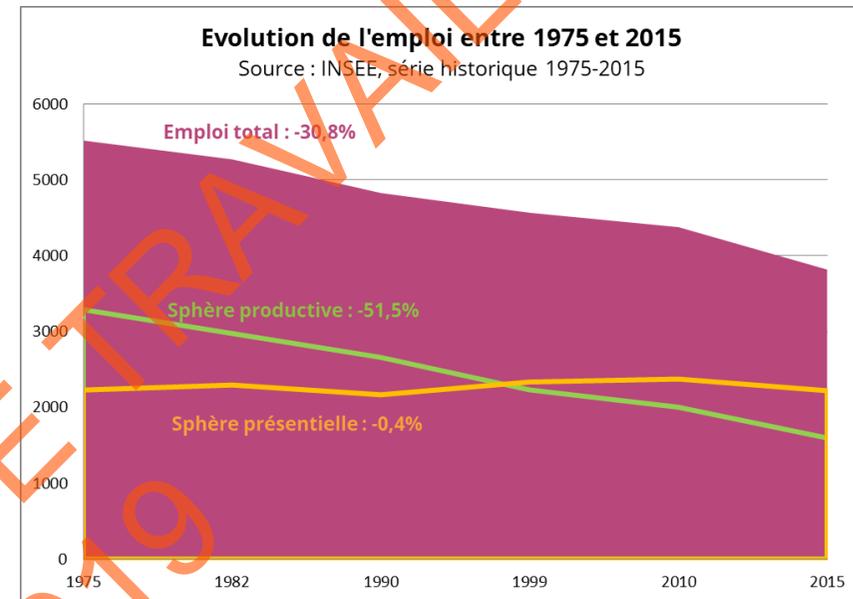
Sphère productive : activités produisant des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère.

Secteur présentielle : activités mises en œuvre localement pour la production de biens et services visant la satisfaction des besoins des personnes présentes dans la zone.

Dans un contexte de désindustrialisation (-31% du nombre d'emplois entre 1975 et 2015, soit 1701 emplois), la sphère productive de la CCBJC a été particulièrement touchée (-51,5%, soit 1693 emplois). L'évolution de la sphère présentielle apparaît plus contrastée, connaissant une hausse constante entre 1990 et 2010 à corrélérer à la **dynamique de tertiairisation de l'économie** (+9,5%, soit 207 emplois), et regroupant aujourd'hui 58% des emplois totaux. La baisse du poids de l'économie présentielle traduit la **décroissance du territoire durant la période récente, marquée par une déprise économique et une baisse de sa population.**

Sans perdre de vue l'identité de la CCBJC, face aux difficultés structurelles rencontrées par les secteurs de l'agriculture et de l'industrie, **l'affirmation de la sphère présentielle au sein de la CCBJC pourrait fonctionner comme un levier de renouveau pour l'économie du territoire.**

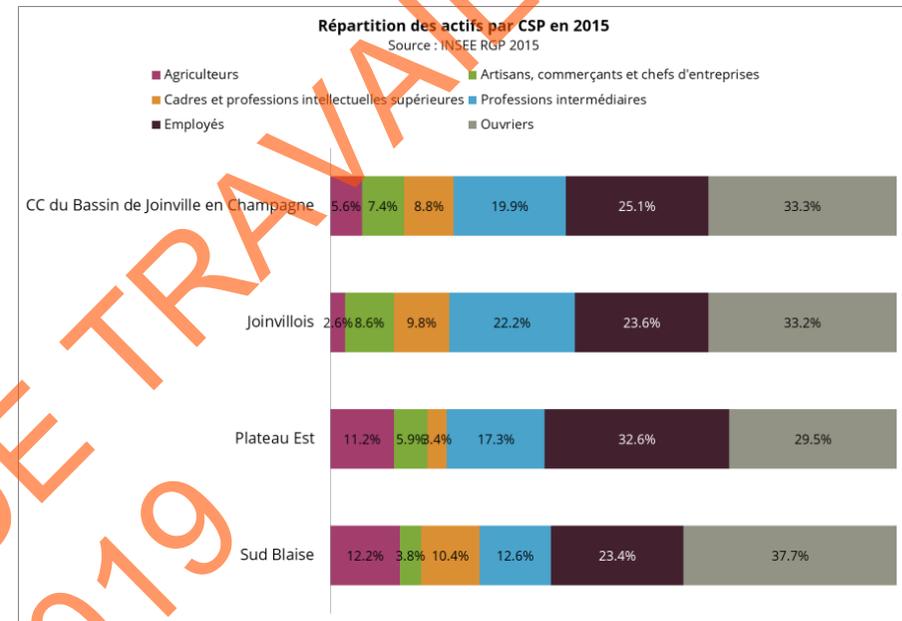
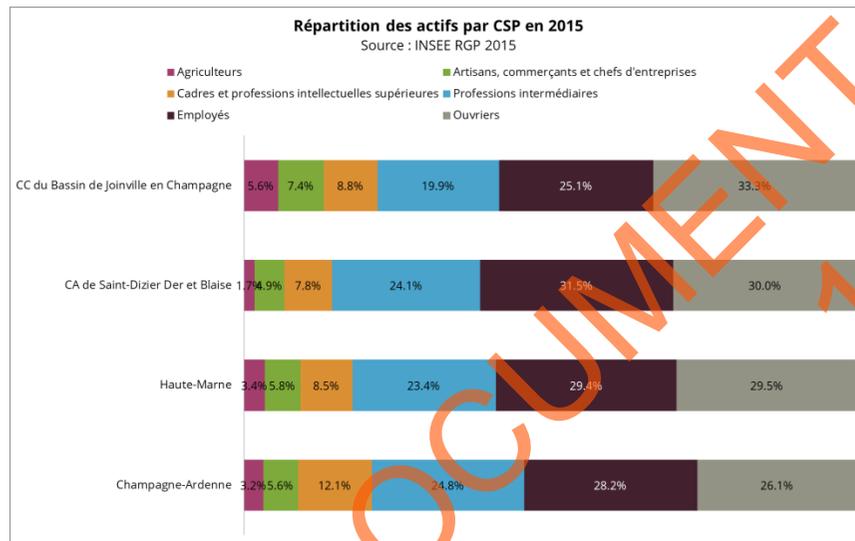
Pôle d'emploi à l'échelle du territoire, le secteur du Joinvillois concentre la plus grande part des emplois liés à la sphère productive (69%, soit 1104 emplois) ainsi que ceux liés à la sphère présentielle (80%, soit 1772 emplois). Le secteur du Sud Blaise présente quant à lui un profil économique traditionnel avec une faible part d'activités présentiellees (7% des emplois, soit 149) ; tandis que le secteur du Plateau Est présente un profil économique équilibré entre les deux sphères.



5. Une répartition des actifs révélatrice des savoir-faire traditionnels du territoire.

La répartition des actifs par catégorie socio-professionnelle traduit le **positionnement historiquement orienté vers l'agriculture et l'industrie du territoire avec 6% d'agriculteurs et 33% d'ouvriers** contre 3% et 29,5% respectivement à l'échelle du département de la Haute-Marne.

La part plus restreinte des employés et des professions intermédiaires (respectivement 25% et 20% contre 29% et 23% à l'échelle de la Haute-Marne) donne à voir la faible pénétration du secteur tertiaire au sein du territoire. Enfin, si la part des cadres et des professions intellectuelles supérieures est plus importante comparativement à la CA de Saint-Dizier (9% contre 8%), celle-ci demeure bien moins importante qu'à l'échelle de l'ancienne région Champagne Ardenne (12%).

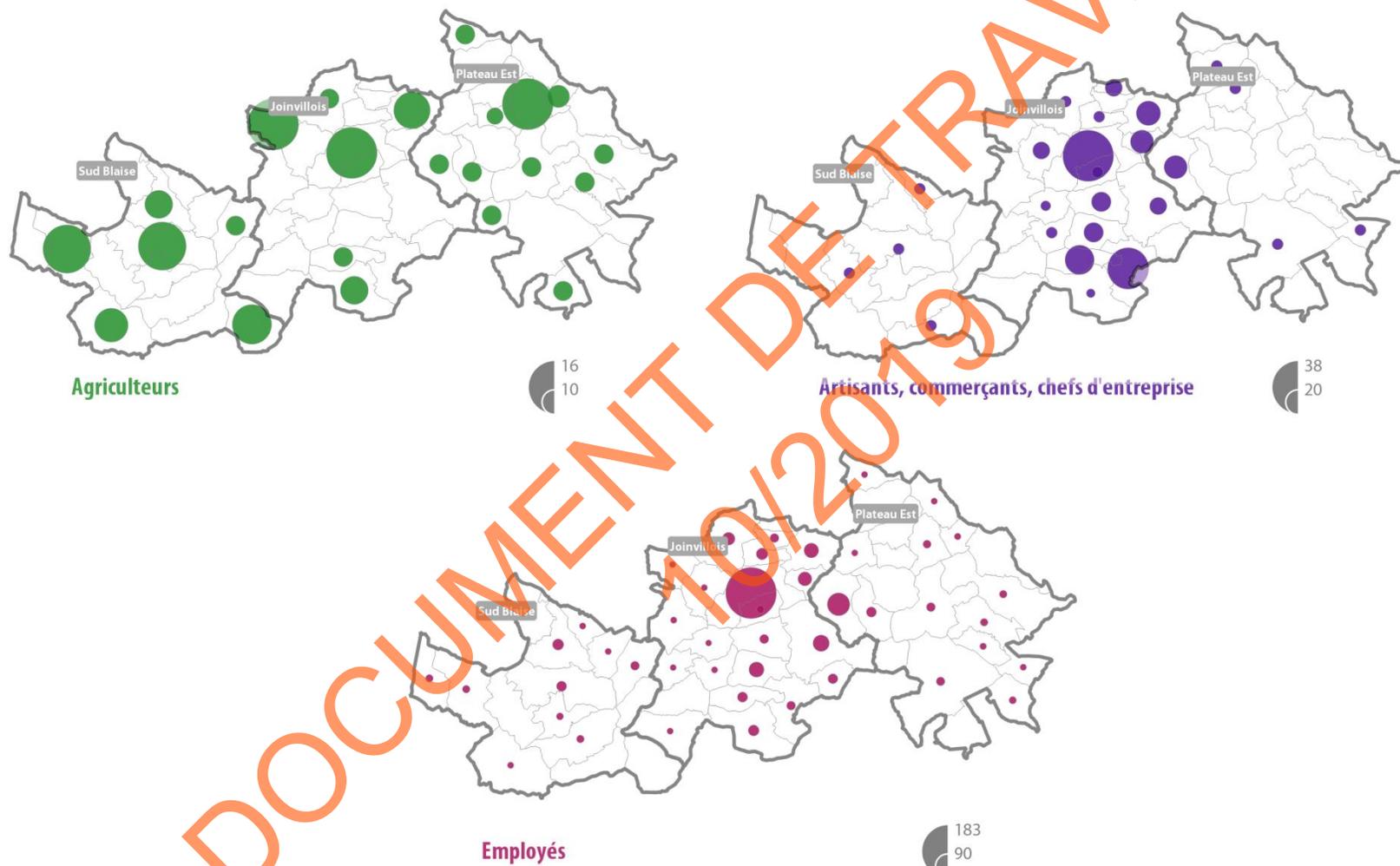


La répartition des actifs au sein du territoire témoigne du profil essentiellement rural des secteurs du Plateau Est et du Sud Blaise (part d'agriculteurs respective de 11% et de 12% et d'ouvriers de 29,5% et de 38%). Sans surprise, le secteur du Joinvillois présente quant à lui un profil similaire à l'ensemble de la CCBJC, malgré le fait que les agriculteurs y soient bien moins nombreux, contrairement aux artisans, commerçants et chefs d'entreprises et aux cadres et professions intellectuelles supérieures.

Cette concentration traduit le rôle polarisateur de la ville centre à l'échelle du territoire intercommunal, qui concentre un certain nombre de fonctions supérieures.

PLUi Répartition des catégories socioprofessionnelles

Bassin de Joinville en Champagne PLUi de la Communauté de communes du Bassin de Joinville

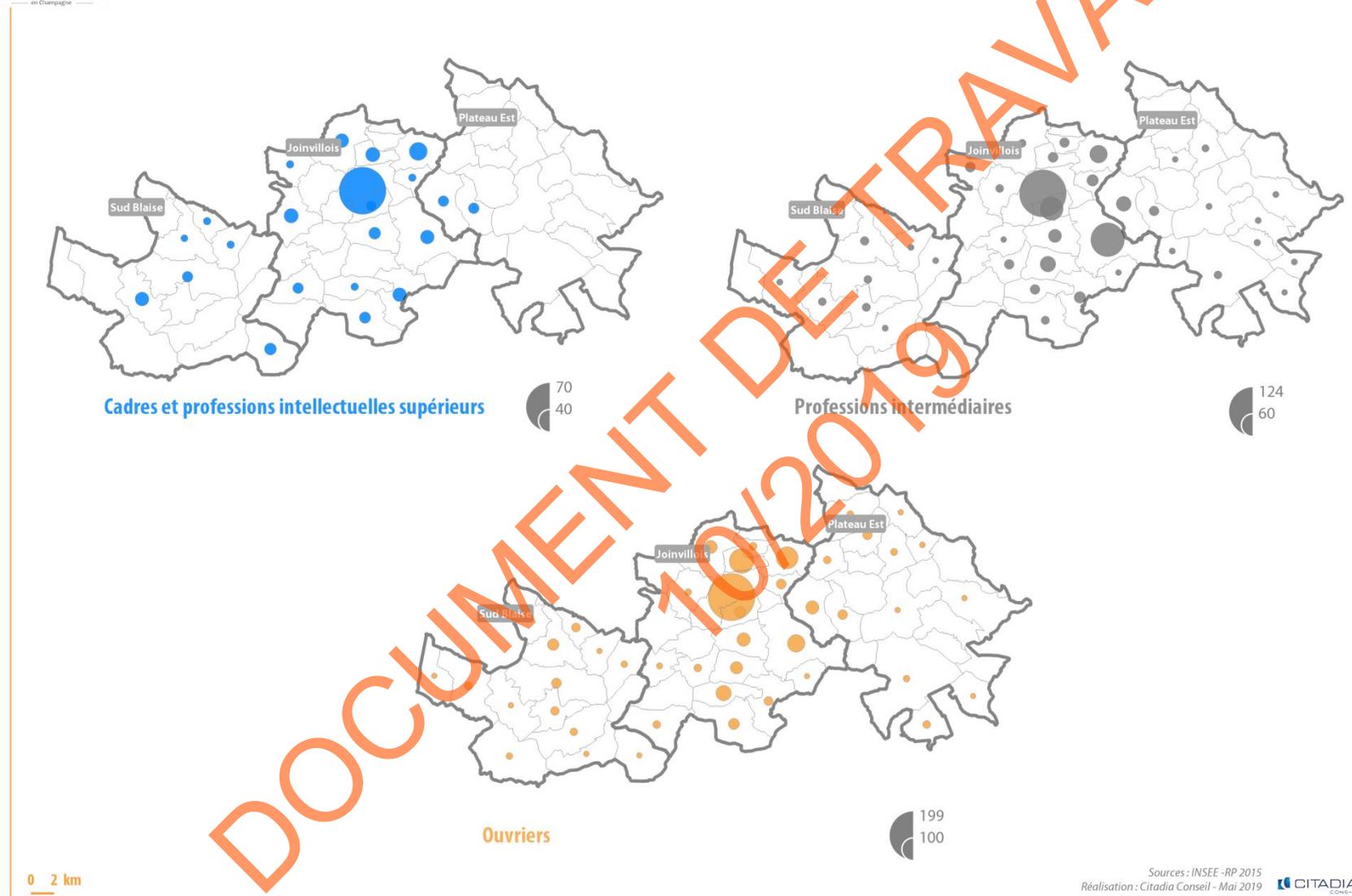


0 2 km

Sources : INSEE - RP 2015
Réalisation : Citadia Conseil - Mai 2019

PLUi Répartition des catégories socioprofessionnelles

Bassin de Joinville en Champagne PLUi de la Communauté de communes du Bassin de Joinville



6. Des niveaux de revenus intermédiaires.

La CCBJC donne à voir des **écarts en matière de revenu médian**. Les communes de Rupt et de Charmes-la-Grande présentent les valeurs les plus hautes, avec des revenus médians annuels supérieurs à 20 000€, tandis que les plus faibles sont concentrés à Vecqueville (15 961€) et à Cirey-sur-Blaise (15 746€)*. La ville centre concentre les ménages aux plus faibles niveaux de revenus de la CCBJC, s'expliquant notamment par la présence de l'offre résidentielle et des équipements destinés aux populations fragiles.

Néanmoins, le rapport interdécile en-deçà de celui des territoires de comparaison traduit une répartition globalement équilibrée des revenus entre ménages (2,9, contre 3,1 pour la CA de Saint-Dizier et pour celle de Chaumont) et de moindres disparités.

Au global, si le territoire de la CCBJC présente des **niveaux de revenus plus faibles que dans les territoires de comparaison** (1^{er} décile inférieur à celui de la CA de Saint-Dizier et celle de Chaumont), le revenu médian ainsi que le 9^{ème} décile sont plus élevés que ceux de la CA de Saint-Dizier, traduisant une population aux revenus globalement plus élevés que ceux de la CA voisine. Ces niveaux de revenus restent cependant inférieurs à ceux constatés au sein de la CA de Chaumont, soulignant de fait sa position intermédiaire.

Ce niveau de revenu interroge sur les **réponses à apporter aux personnes les plus vulnérables** en particulier en termes d'offre de logements abordables, décents et en matière d'accès aux équipements et services essentiels.

* Les données disponibles (Filosofi) ne portent que sur 27 communes, soit moins de la moitié du territoire de la CCBJC, ce qui appelle à une vigilance quant à l'analyse des revenus à l'échelle communautaire. En effet, les données sont soumises au secret statistique. Aucune statistique n'est diffusée sur les très petites zones (moins de 50 ménages et moins de 100 personnes).

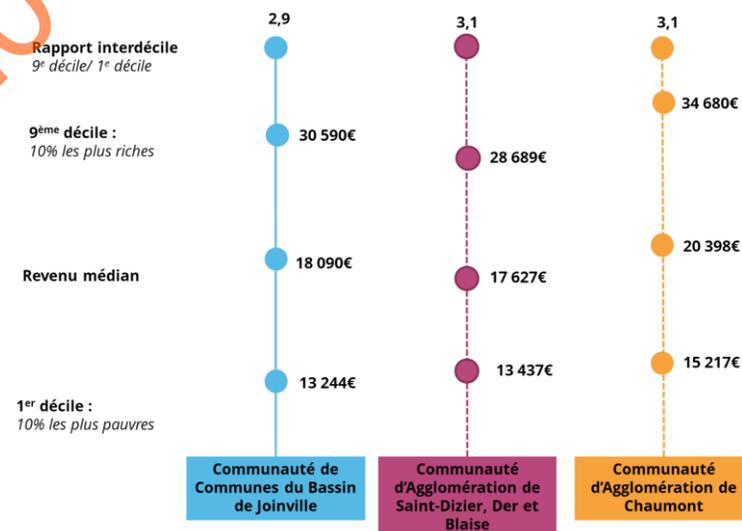
Niveaux de revenus par commune au sein de la CCBJC

Source : Filosofi 2015

Revenu médian (€)	Nombre de communes
Plus de 20 000€	2
19 500€ à 20 000€	4
18 500€ à 19 500€	3
18 000€ à 18 500€	8
17 500€ à 18 000€	5
16 500€ à 17 500€	2
15 500€ à 16 500€	3

Niveaux de revenus par commune au sein de la CCBJC

Source : Filosofi 2015



Atouts

- Un pôle d'emploi qui irrigue l'ensemble de la vallée de la Marne et est en mesure de jouer son rôle de « locomotive du développement » à l'échelle du territoire.
- Des savoir-faire traditionnels reconnus qui distinguent le territoire et constituent les moteurs de l'économie locale malgré l'instabilité de l'industrie face aux mutations du marché.
- Des potentiels de développement d'une économie présentielle et touristique qui cultive les atouts naturels, paysagers et patrimoniaux du territoire, au bénéfice du cadre de vie des habitants et personnes de passage.
- Un territoire engagé dans la réinsertion des chômeurs au travers du dispositif national « Territoires Zéro chômeur de longue durée » auquel les communes de Joinville, Vecqueville et Fronville participent.

Faiblesses

- Une tendance longue de désindustrialisation ayant affecté le dynamisme du territoire, terni l'image locale et fragilisé la population.
- Un tissu économique peu diversifié, centré sur une base productive forte, elle-même essentiellement orientée vers la métallurgie.
- Une dépendance du territoire à quelques grands donneurs d'ordre soumis à des décisions extérieures et à la concurrence internationale malgré l'ancrage historique de grands groupes.
- Une population peu diplômée et un départ contraint des jeunes à l'extérieur du territoire pour réaliser leurs études et trouver un emploi.
- Des friches économiques et industrielles à identifier et qualifier.

Défis

- Diversifier le tissu économique et les secteurs par des activités permettant à la fois de redorer l'image du territoire et valorisant ses ressources (économie circulaire, énergies renouvelables, agriculture extensive...).
- Enclencher une dynamique de reconversion en favorisant l'émulation entrepreneuriale par une offre foncière et immobilière de qualité, associée à des services connexes (gardiennage, restauration...) et adaptée aux attentes diversifiées des actifs, entreprises et activités.
- Faire du numérique un levier d'attractivité à destination des couples bi-actifs ou travailleurs indépendants en quête d'un cadre de vie agréable à la campagne pour exercer leur métier.
- Anticiper la mutation des secteurs de production afin de répondre aux nouveaux besoins dans un contexte de tertiairisation de l'économie et de nouveaux métiers (formation, adaptation au numérique et nouvelles technologies, mise en réseau).
- Accompagner les entreprises dans leur parcours résidentiel en apportant de la lisibilité au territoire en interne (connaissance des disponibilités, départs/reprises...) et aux potentiels porteurs de projets.

Chapitre 4 : Agriculture

I. Un héritage agricole palpable.

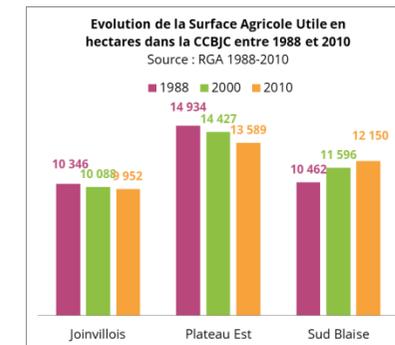
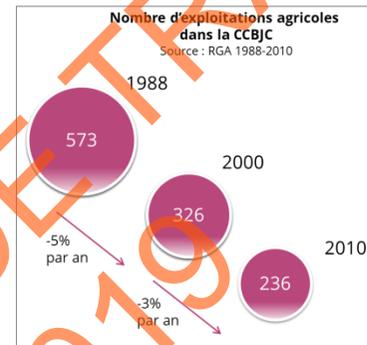
1. L'agriculture : une concentration de l'activité par quelques grands exploitants.

1.1. Une relative stabilité de l'espace agricole.

La Surface Agricole Utile (SAU) reste stable entre 1988 et 2010 ; son emprise est d'environ 35 700 ha. Ce constat traduit la **résistance du secteur et son ancrage au territoire**. Il est à rapprocher des tendances observées à l'échelle de la Haute-Marne et de l'ancienne Région Champagne-Ardenne. Cette évolution est toutefois contrastée selon les périodes entre :

- **Une hausse légère de la SAU entre 1988 et 2000** (0,09% par an, soit 369 ha) portée par l'augmentation de la SAU dans le secteur Sud Blaise (+0,9%) qui compense la baisse conjointe dans les secteurs du Joinvillois et du Plateau Est.
- **Une baisse légère entre 2000 et 2010** (-0,12% par an soit -420 ha), imputables à ces deux mêmes secteurs malgré une évolution moyenne annuelle de +0,5% sur le Sud Blaise.

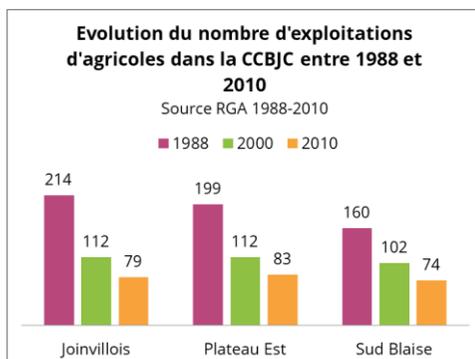
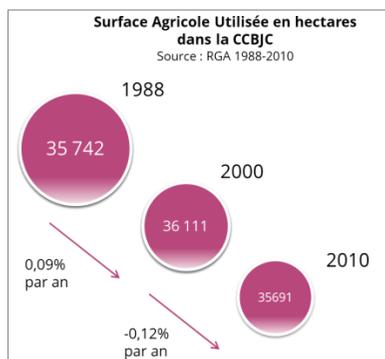
	SAU 1988	SAU 2000	SAU 2010	TCAM 1988-2010
CC du Bassin de Joinville en Champagne	35 742	36 111	35 691	-0,01%
CA de Saint-Dizier Der et Blaise	31 423	31 910	31 546	0,02%
Haute-Marne	311 278	310 424	304 797	-0,10%
Champagne-Ardenne	1 558 715	1 560 346	1 527 257	-0,09%



1.2. Une baisse continue du nombre d'exploitations agricoles liée à l'évolution des structures vers des formes sociétaires.

Le nombre d'exploitations agricoles a été divisé par plus de deux sur l'ensemble de la période à l'échelle de la CCBJC (-59% soit -337). Elle est plus marquée entre 1988 et 2000 (-4,6% par an soit -247 exploitations) qu'entre 2000 et 2010 (-3% par an soit -90). Cette **tendance longue de repli du nombre d'exploitations** n'est pas propre au territoire comme en témoigne la disparition de 3 200 exploitations entre 1988 et 2010 à l'échelle de la Haute-Marne.

	Exploitations agricoles 1988	Exploitations agricoles 2000	Exploitations agricoles 2010	TCAM 1988-2010
CC du Bassin de Joinville en Champagne	573	326	236	-3,95%
CA de Saint-Dizier Der et Blaise	610	370	276	-3,54%
Haute-Marne	5 445	3 219	2 245	-3,95%
Champagne-Ardenne	35 459	27 563	24 587	-1,65%



	STH/SAU 1988	STH/SAU 2000	STH/SAU 2010
CC du Bassin de Joinville en Champagne	28,0%	19,2%	13,2%
CA de Saint-Dizier Der et Blaise	36,0%	24,6%	20,6%
Haute-Marne	43,2%	34,1%	28,6%
Champagne-Ardenne	22,2%	18,1%	15,5%

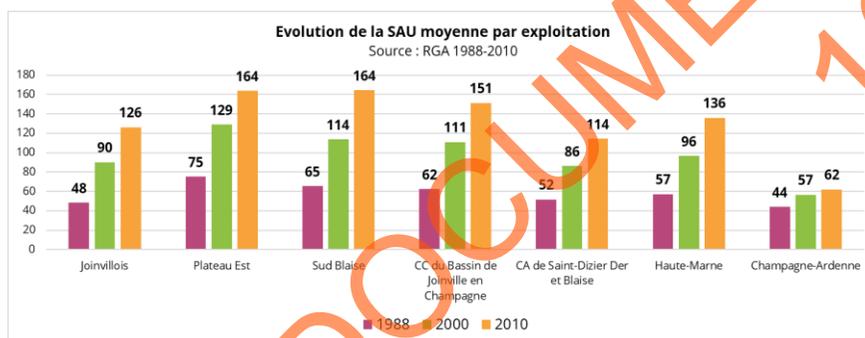
1.3. Une activité majoritairement tournée vers la polyculture et le polyélevage.

Focus définition :

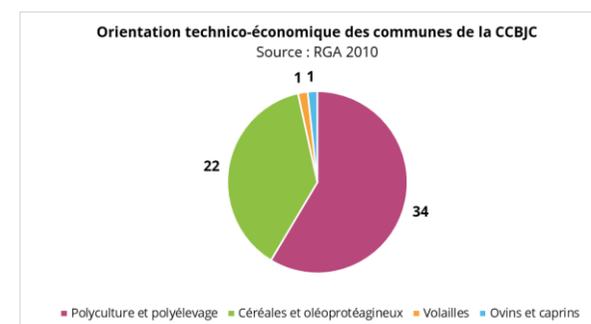
Polyculture-élevage : La polyculture-élevage est un système de production agricole combinant une ou plusieurs cultures (destinée(s) à la vente et/ou à l'alimentation des animaux) et au moins un élevage (Source : INRA 2019).

La **surface moyenne des exploitations ne cesse d'augmenter** depuis 1988, passant de 62,3 ha à 151,23 en 2010. Si des données plus récentes ne sont pas disponibles, les élus avancent une SAU moyenne par exploitation de 190 ha aujourd'hui à l'échelle de la Haute-Marne, témoignant de **tendances au remembrement et au rachat d'exploitations qui se poursuivent**.

Les superficies toujours en herbe ne représentent plus que 13,2% de la SAU du territoire en 2010 (28% en 1988). Cette baisse traduit de nouveau l'**évolution du système agricole, avec moins d'élevage et davantage de grandes cultures**.



L'orientation technico-économique des exploitations (OTEX) classe les exploitations selon leur spécialisation. On observe que les activités sont principalement orientées vers les grandes cultures (céréales et oléo protéagineux) ainsi que vers l'élevage et le polyélevage. Ces pratiques intensives de grandes cultures sont rendues possibles par le **caractère rural des plaines de la CCBJC, et par le relief peu accidenté en particulier sur le plateau**. On note par ailleurs un élevage d'ovins caprins sur la commune de Donjeux et une production de volailles sur la commune d'Autigny-le-Grand.

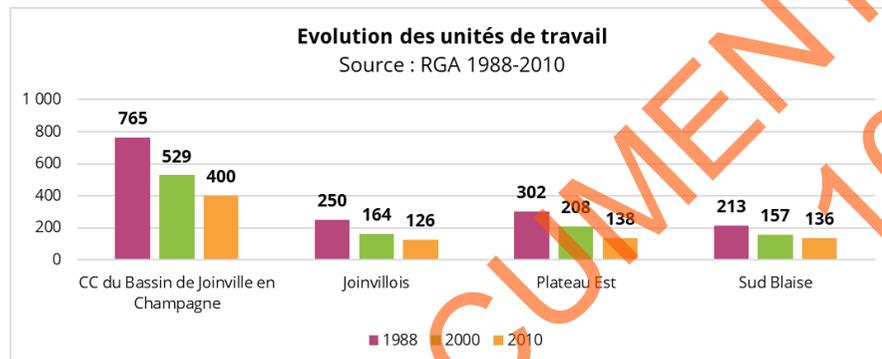


II. Un secteur économique en mutation.

1. Une mécanisation de l'agriculture ayant entraîné la réduction des effectifs agricoles.

Aujourd'hui, le secteur agricole concentre **216 établissements actifs (20% de l'ensemble des établissements de la CCBJC) et 82 salariés** (3% de l'ensemble de l'emploi salarié - CLAP 2015). Au-delà de son empreinte spatiale et historique, le **poids du secteur agricole reste palpable malgré le nombre limité d'emplois généré.**

Le nombre d'unités de travail occupé connaît une baisse constante depuis 1988 (perte de 365 OTO) qui s'explique par la **mécanisation des modes de production**. La réduction de cet équivalent du temps de travail pour une personne à temps complet s'inscrit dans la tendance départementale et apparait plus forte (-3% par an entre 1988 et 2010) que dans l'ancienne région Champagne-Ardenne (-1,5%).



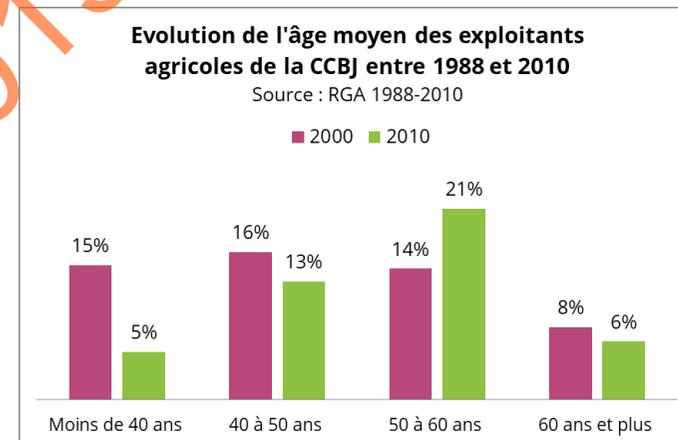
	Unité de travail en 1988	Unité de travail en 2000	Unité de travail en 2010	TCAM 1988-2010
CC du Bassin de Joinville en Champagne	765	529	400	-2,90%
CA de Saint-Dizier Der et Blaise	820	549	459	-2,60%
Haute-Marne	7 424	4 801	3 644	-3,18%
Champagne-Ardenne	55 017	42 609	39 530	-1,49%

2. Un vieillissement structurel des exploitants.

Le vieillissement des actifs agricoles est manifeste avec une baisse importante des exploitants âgés de moins de 40 ans, passant de 15% en 2000 à 5% en 2010 et une hausse concomitante des 50 à 60 ans (14% à 21% en 2010) sur l'ensemble des exploitants.

Cette évolution de l'activité agricole sur le territoire de la CCBJC reflète les tendances nationales où **l'âge moyen des chefs d'exploitation s'élève et n'est pas compensé par l'arrivée de jeunes agriculteurs.**

La reprise des exploitations ne semble néanmoins pas être un enjeu dans le territoire, le **nombre de candidats à la reprise étant plus important que le nombre d'exploitations disponibles**. Les jeunes agriculteurs désireux de s'installer sont même confrontés à la concurrence des grands exploitants, entraînant une **hausse des prix du foncier agricole.**



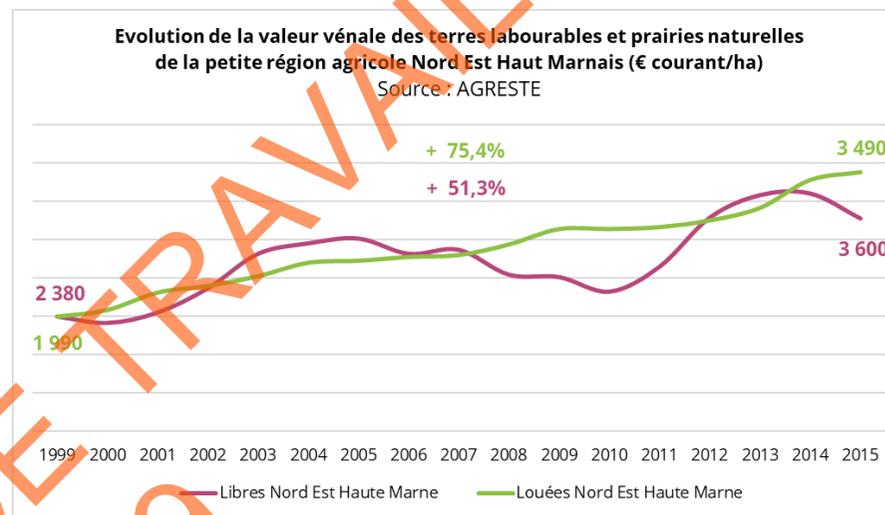
3. Une augmentation des prix de terres agricoles ces 20 dernières années.

Le prix des terres agricoles est influencé par différents facteurs, tels que la localisation, la qualité des sols, le type de production, ainsi que le niveau de pression foncière.

À l'échelle de la région Grand Est, les prix des parcelles libres de plus de 70 hectares ont doublé de 1997 à 2017 passant de 3 420 € à 6 470 € par hectare soit une hausse de 87%, à nuancer par la présence de grands vignobles dont les prix moyens sont bien plus élevés.

En Haute Marne, les prix sont les moins élevés de la région Grand Est et sont compris entre 3 000 et 4 000 euros à l'hectare. Si le doublement des prix ces 20 dernières années reste « contenu » à l'échelle de la petite région agricole du Nord Est de la Haute-Marne par rapport aux prix exercés ailleurs dans la région (terres crayeuses de Marne, terres viticoles d'Alsace et Champagne...), les productions sont beaucoup moins rentables. On constate ainsi une décorrélacion entre la hausse des prix des terres et la rentabilité des productions, qui diminue.

La pression foncière et la concurrence pour l'achat des terres restent toutefois palpables, en particulier pour les petits producteurs désireux de s'installer en agriculture de proximité ou en circuits courts, dans le secteur maraîcher en particulier.



Echenay
Source : CCBJC



Morionvilliers
Source : CCBJC

DOCUMENT 10/2019

4. Des démarches de diversification encore limitées, qui méritent d'être soutenues.

4.1. Des signes et sigles gages de la qualité des terres et production.

L'INAO, l'institut national de l'origine et de la qualité, identifie plusieurs signes de qualité et d'origine du terroir :

- AOP (appellation d'origine protégée) désigne un produit dont toutes les étapes de production sont réalisées selon un savoir-faire reconnu dans une même aire géographique.
- AOC (appellation d'origine contrôlée) désigne des produits répondant aux critères de l'AOP et protège la dénomination sur le territoire français. Elle constitue donc une étape vers l'AOP.
- IGP (Indication Géographique Protégée) identifie un produit agricole, brut ou transformé, dont la qualité, la réputation ou d'autres caractéristiques sont liées à son origine géographique. L'IGP s'applique aux secteurs agricoles, agroalimentaires et viticoles.

La CCBJC se situe dans l'aire de production de l'IGP « vins mousseux de qualité blancs, rosés et rouges », hormis le sud du secteur Sud Blaise. L'IGP « Haute Marne rosés et rouges » « Haute Marne primeur ou nouveaux blancs, rosés et rouges » ainsi que l'IGP « Emmental français Est-Central » couvre l'ensemble du territoire de la CCBJC. Une AOC « Brie de Meaux » est identifiable sur le territoire, au nord du Sud Blaise et sur quasiment l'ensemble du Plateau Est. Cette AOC concerne précisément 23 communes :

- Aingoulaincourt, Annonville, Busson, Chambroncourt, Cirfontaines-en-Ornois, Echenay, Effincourt, Epizon, Germain, Germisay, Gillaumé, Lézeville, Metrud, Montreuil-sur-Thonnance, Morionvilliers, Nully, Noncourt-sur-le-Rongeant, Pansey, Paroy-sur-Saulx, Poissons, Sailly, Saudron, Thonnance-les-Moulins.

4.2. Des produits locaux à valoriser.

La notion de terroir recouvre un savoir-faire local, une identité propre à un territoire, des traditions à préserver et valoriser. Le territoire ne bénéficie pas au sein de son périmètre d'un terroir singulier ni d'un produit phare reconnu à une échelle élargie. **Quelques produits de qualité participent néanmoins à la construction de l'image du territoire : la truffe grise, les écrevisses à patte rouge, l'apiculture avec des ruches bio, ou encore la production de vins locaux.**

Divers événements sont organisés pour mettre en valeur ce savoir-faire local et inviter le public à la dégustation : journées thématiques sur la truffe à Joinville, repas gastronomique, visite de la production d'écrevisses au sein de la ferme pédagogique « Astaciculture du Moulin » à Thonnance-lès-Joinville, fête du terroir durant la période estivale à Joinville, etc.

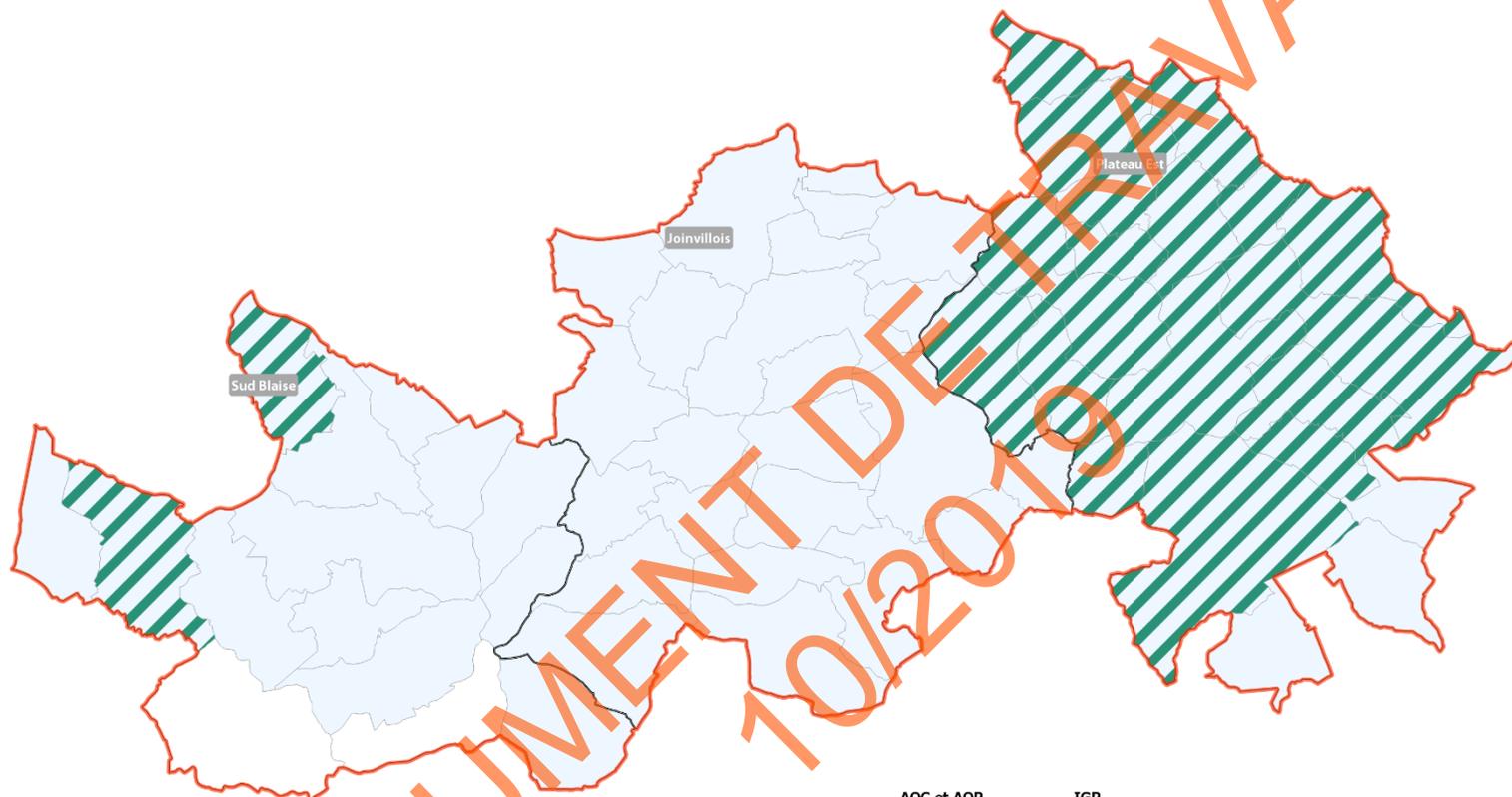
Deux marchés locaux sont par ailleurs organisés sur les communes de Poissons et Joinville.

A ce jour, aucune des exploitations du territoire n'est adhérent au réseau « Bienvenue à la ferme », qui permet de pratiquer des activités de vente directe (marché, ferme, magasin de producteurs...) ou d'accueil à la ferme (hébergement, ferme pédagogique, restauration...).

Tant est si bien que la CCBJC pourrait soutenir le développement de lieux de ventes en circuit-court à la fois pour diversifier les activités agricoles, renforcer la proximité entre les producteurs et les consommateurs et soutenir l'agritourisme.

PLUi Terroir de qualité

Bassin de Joinville
en Champagne
PLUi de la Communauté de communes du Bassin de Joinville



- | | |
|-------------------|--|
| AOC et AOP | IGP |
| Brie de Meaux | Vins mousseux de qualité blancs, rosés et rouges |
| | Haute Marne rosés et rouges |
| | Haute Marne primeur ou nouveau blancs, rosés et rouges |
| | Emmental français Est-Central |

0 2 km

Sources : IGN, INAO
Réalisation : Citadia Conseil - Mai 2019



4.3. Des exploitations en cours de conversion à l'agriculture biologique.

Selon l'Agence Bio, l'Agriculture Biologique est un mode de production qui allie les pratiques environnementales optimales, le respect de la biodiversité, la préservation des ressources naturelles et l'assurance d'un niveau élevé de bien-être animal.

2 exploitations sont aujourd'hui converties en agriculture biologique, ce qui témoigne du poids encore dominant du modèle intensif de production. Des initiatives pour une agriculture plus raisonnée tendent néanmoins à se développer. **Quatre producteurs sont en cours de conversion, à la fois en grandes cultures, cultures fourragères et production de lait :**

- Joinville avec 2 exploitants,
- Gudmont-Villiers avec 1 exploitant,
- Villiers-aux-Chênes avec 1 exploitant.

Par ailleurs, la chambre d'agriculture de Haute-Marne soutient le développement de Groupements d'intérêt économique et environnemental (GIEE) en vue de développer une agriculture plus respectueuse de l'environnement. Ce sont des groupements d'agriculteurs qui développent un ensemble de pratiques avec des objectifs économiques, environnementaux et sociaux. Ils expérimentent ainsi des pratiques pour moins employer d'engrais, éviter l'érosion des sols, ou encore améliorer la fertilité.

DOCUMENT DE TRAVAIL
10/2019

Atouts

- Une agriculture bien ancrée, caractéristique de l'identité du territoire et de son paysage.
- Des signes et périmètres de qualité pour les productions agricoles qui témoignent d'un contexte physique favorable aux pratiques agricoles et de savoir-faire reconnus.
- Des produits dérivés qui soulignent la présence d'un terroir local à même d'être valorisé davantage.

Faiblesses

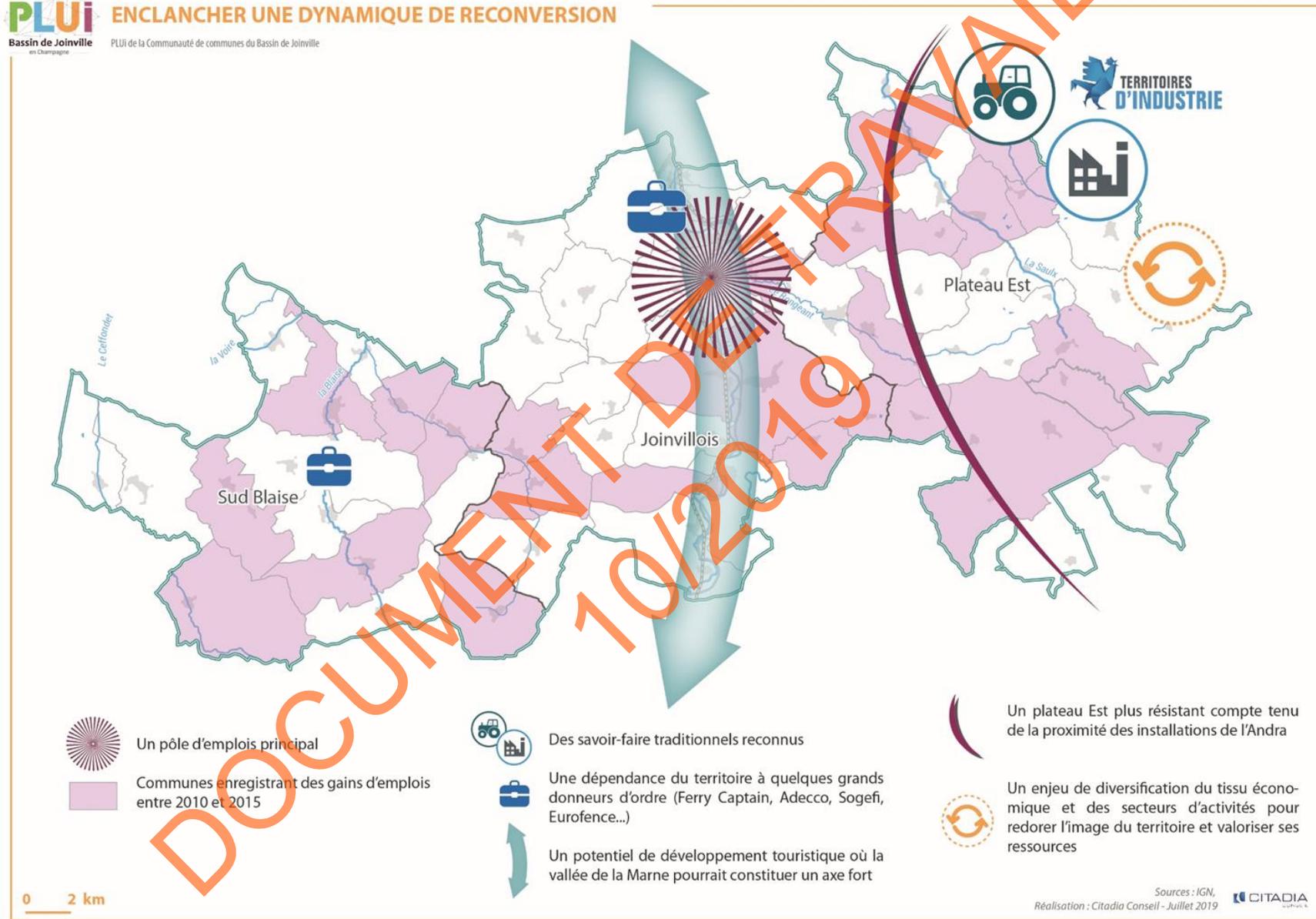
- Une agriculture exportatrice et une hausse des prix du foncier qui limitent la création de valeur ajoutée sur le territoire et l'installation de petits producteurs.
- Un phénomène de « concentration » des exploitations agricoles en structures agricoles sociétaires, en défaveur de l'installation de petits producteurs (nombre de candidats à l'installation est largement supérieur au nombre d'exploitations agricoles disponibles à la reprise).
- Une agriculture peu diversifiée concentrée sur le poly-élevage et les cultures céréalières.
- Des circuits-courts quasiment absents qui gagneraient à être développés à l'heure où l'on observe une recrudescence du « consommer local ».

Défis

- Préserver le foncier agricole, en particulier pour le développement de plus petites exploitations.
- Soutenir le développement des pratiques plus raisonnées (limitation des intrants, valorisation des anciens modes de faire ou alternatifs, agro-biologie...).
- Faciliter la diversification des exploitations agricoles (vente à la ferme, agri-tourisme, produits annexes...).
- Recenser les bâtiments agricoles délaissés ou sous utilisés et envisager un éventuel changement de destination concernant le bâti présentant un potentiel de réhabilitation cohérent avec les attentes actuelles des ménages.

ENCLANCHER UNE DYNAMIQUE DE RECONVERSION

PLUi de la Communauté de communes du Bassin de Joinville



Chapitre 5 : Equipements et services

I. L'offre d'équipements et services

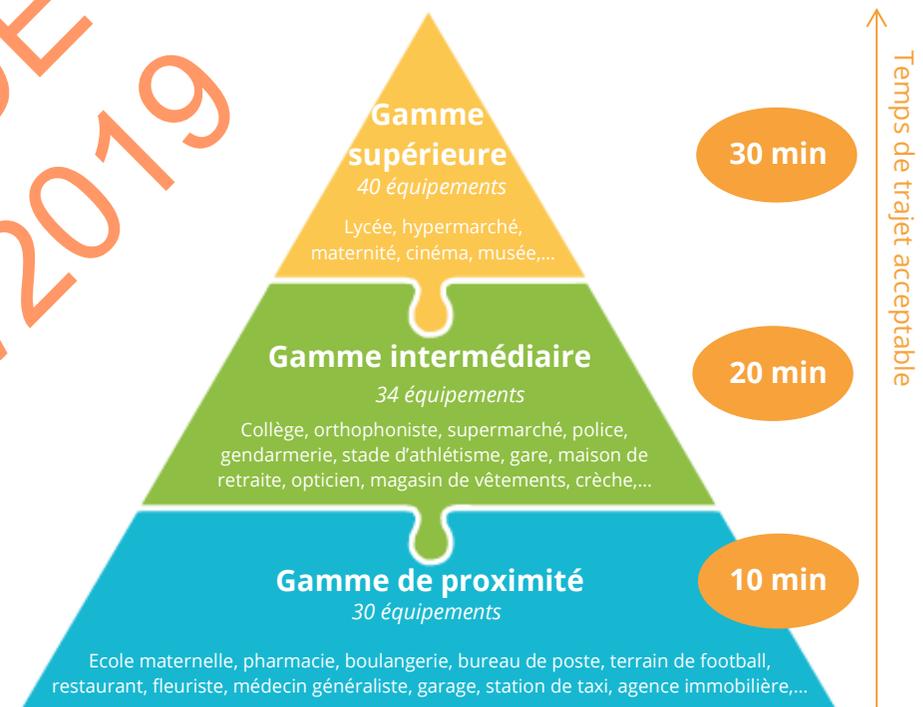
L'analyse de la répartition et de la couverture du périmètre du PLUi en équipements et services est fondée sur **l'exploitation statistique de la base permanente des équipements (BPE) de l'INSEE**, base destinée à fournir des informations sur le niveau d'équipements et de services rendus par un territoire à la population.

Cette base permet de produire différentes données, comme la présence ou l'absence d'un équipement, la densité d'un équipement, ou un indicateur de disponibilité d'un équipement du point de vue de la population.

Pour la Base Permanente des Equipements 2015 (dernières données disponibles), 104 équipements sont ainsi retenus et ont été regroupés en trois gammes selon leur fréquence d'implantation et leur présence simultanée sur le territoire communal. Ces **trois gammes** traduisent une hiérarchie dans les services rendus à la population et se répartissent de la manière suivante :

- la gamme de proximité
- la gamme intermédiaire
- la gamme supérieure.

Depuis cette hiérarchie, des **distances-temps d'accessibilité** sont définies et représentent le temps de trajet considéré comme acceptable pour accéder à un service.



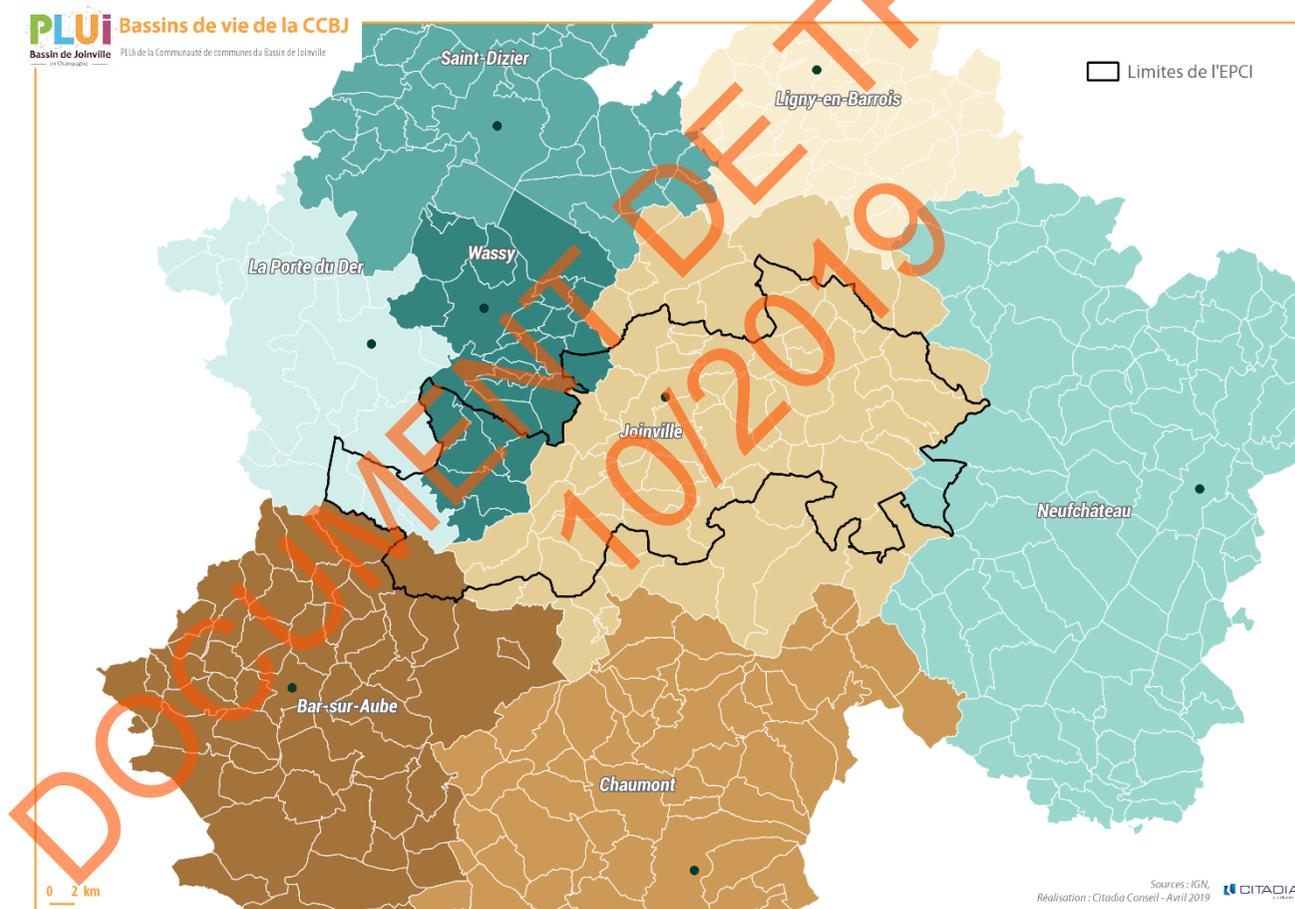
GAMME DE PROXIMITE (27 équipements)	GAMME INTERMEDIAIRE (36 équipements)	GAMME SUPERIEURE (47 équipements)
Bureau de poste, relais poste, agence postale	Police, gendarmerie	Pôle emploi : réseau de proximité
Réparation automobile et de matériel agricole	Centre de finances publiques	Location d'automobiles et d'utilitaires légers
Maçon	Banque, Caisse d'Epargne	Agence de travail temporaire
Plâtrier, peintre	Pompes funèbres	Hypermarché
Menuisier, charpentier, serrurier	Contrôle technique automobile	Produits surgelés
Plombier, couvreur, chauffagiste	Ecole de conduite	Poissonnerie
Electricien	Vétérinaire	Magasin de vêtements murs et sols
Entreprise générale du bâtiment	Blanchisserie, teinturerie	Parfumerie
Coiffure	Supermarché	Lycée d'enseignement général et/ou technologique
Restaurant	Librairie, papeterie, journaux	Lycée d'enseignement professionnel
Agence immobilière	Magasin de vêtements	Formation santé
Soins de beauté	Magasin d'équipements du foyer	Centre de formation d'apprentis (hors agriculture)
Epicerie, supérette	Magasin de chaussures	Etablissement de santé de court séjour
Boulangerie	Magasin d'électroménager et de matériel audio-vidéo	Etablissement de santé de moyen séjour
Boucherie, charcuterie	Magasin de meubles	Etablissement de santé de long séjour
Fleuriste	Magasin d'articles de sports et de loisirs	Etablissement psychiatrique
Ecole élémentaire	Droguerie, quincaillerie, bricolage	Urgences
Médecin omnipraticien	Horlogerie, bijouterie	Centre de santé
Chirurgien dentiste	Magasin d'optique	Structures psychiatriques en ambulatoire
Infirmier	Magasin de matériel médical et orthopédique	Dialyse
Masseur kinésithérapeute	Station service	Spécialiste en cardiologie
Pharmacie	Ecole maternelle	Spécialiste en dermatologie et vénéréologie
Taxi	Collège	Spécialiste en gynécologie médicale
Boulodrome	Sage-femme	Spécialiste en gastro-entérologie, hépatologie
Tennis	Orthophoniste	Spécialiste en psychiatrie
Salle ou terrain multisports	Pédicure, podologue	Spécialiste en ophtalmologie
Terrain de grands jeux	Psychologue	Spécialiste en oto-rhino-laryngologie
	Laboratoire d'analyses et de biologie médicale	Spécialiste en pédiatrie
	Ambulance	Spécialiste en pneumologie
	Personnes âgées : hébergement	Spécialiste en radiodiagnostic et imagerie médicale
	Personnes âgées : service d'aide	Orthoptiste
	Etablissement d'accueil du jeune enfant	Audio prothésiste
	Salle de sport spécialisée	Psychomotricien
	Bassin de natation	Diététicien
	Athlétisme	Personnes âgées : soins à domicile
	Roller, skate, vélo bicross ou freestyle	Enfants handicapés : hébergement
		Enfants handicapés : services à domicile ou ambulatoires
		Adultes handicapés : hébergement
		Adultes handicapés : services d'aide
		Travail protégé
		Adultes handicapés : services de soins à domicile
		Aide sociale à l'enfance : hébergement
		Gare
		Parcours sport/santé
		Théâtre
		Cinéma
		Musée

1. Joinville, un pôle de services qui irrigue la quasi-totalité du territoire.

Le territoire se structure essentiellement autour du **bassin de vie de Joinville, qui irrigue les secteurs du Joinvillois et du Plateau Est**. Ce bassin de vie, qui correspond au plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants, rayonne même au-delà du périmètre de la Communauté de Communes.

L'influence du pôle de Joinville est néanmoins moins marquée à l'ouest dans le secteur du Sud Blaise, où les communes sont éclatées entre plusieurs bassins de vie structurés autour des pôles de Montiers-en-Der, Wassy et Bar-sur-Aube.

A l'interface de 3 départements (Haute-Marne, Vosges, Meuse), les habitants des **communes de Morionvilliers et Chambroucourt** se tournent plus naturellement vers Neufchâteau pour accéder aux équipements et services du quotidien.



2. Une offre de services, équipements et commerces de proximité à même de répondre aux besoins de la vie courante des habitants.

2.1. Des habitants dépendants des pôles extérieurs les plus proches pour accéder à une offre élargie.

Selon la Base Permanente des Equipements, le territoire compte 272 équipements, commerces et services en 2017 dont 48% dans la commune de Joinville témoignant ainsi de son rôle de **pôle principal de services à l'échelle du territoire**.

L'offre, essentiellement de proximité (75,6% contre 70,4% à l'échelle de la Haute-Marne), contraint les habitants à se déplacer dans les **pôles voisins de Saint-Dizier, Chaumont et Neufchâteau** pour bénéficier d'équipements et de services de niveau supérieur. En effet, cette **densité d'équipements de 21 pour 10 000 habitants en 2017 reste faible** en comparaison aux densités moyennes départementale (37 pour 10 000) et anciennement régionale (36 pour 10 000).

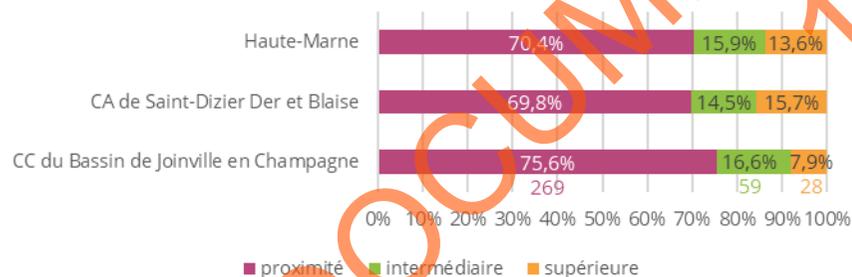
Le secteur du Joinvillois améliore néanmoins la couverture globale du territoire et apporte des réponses aux besoins en équipements et services de niveau intermédiaire. Avec 51 équipements et services de cette gamme, l'offre est mieux fournie que dans les territoires pris pour comparaison allant de 36 à l'échelle de la CASDDB à 44 à l'échelle de la Haute-Marne. L'offre de cette centralité constitue un facteur d'attractivité pour les nouveaux habitants et permet d'irriguer l'ensemble du territoire et

Du reste, le territoire s'appuie sur des **petits pôles complémentaires** (Poissons, Doulevant-le-Château, Thonnance-lès-Joinville, Saint-Urbain – Macancourt et le bi-pôle Rouvroy-sur-Marne – Donjeux) pour répondre aux besoins de première nécessité (boulangerie, épicerie, pharmacie...).

Toutefois, la faible densité de population des communes en frange sud du territoire participe à leur enclavement. L'étude Distancier Métric met en évidence des temps d'accès de plus de 10 minutes aux équipements de proximité dans les secteurs du Sud Blaise et du Plateau Est en 2015 et pose l'enjeu de l'accessibilité aux pôles en particulier pour les personnes les plus vulnérables (personnes âgées, personnes en fragilité sociale...).

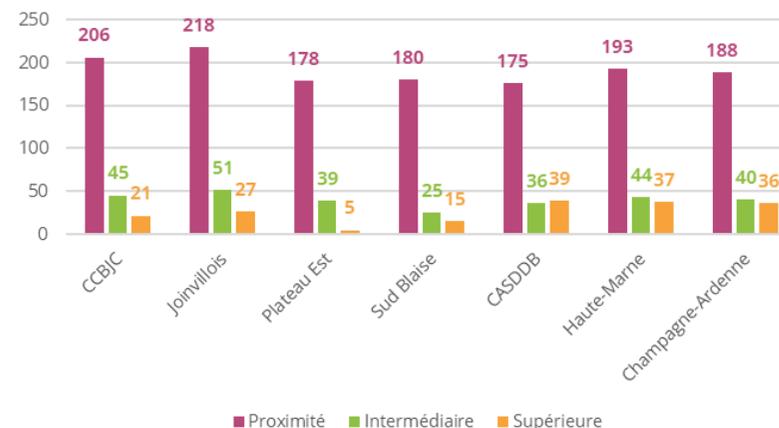
Répartition des équipements par niveau de gamme en 2017

Source : INSEE BPE 2017



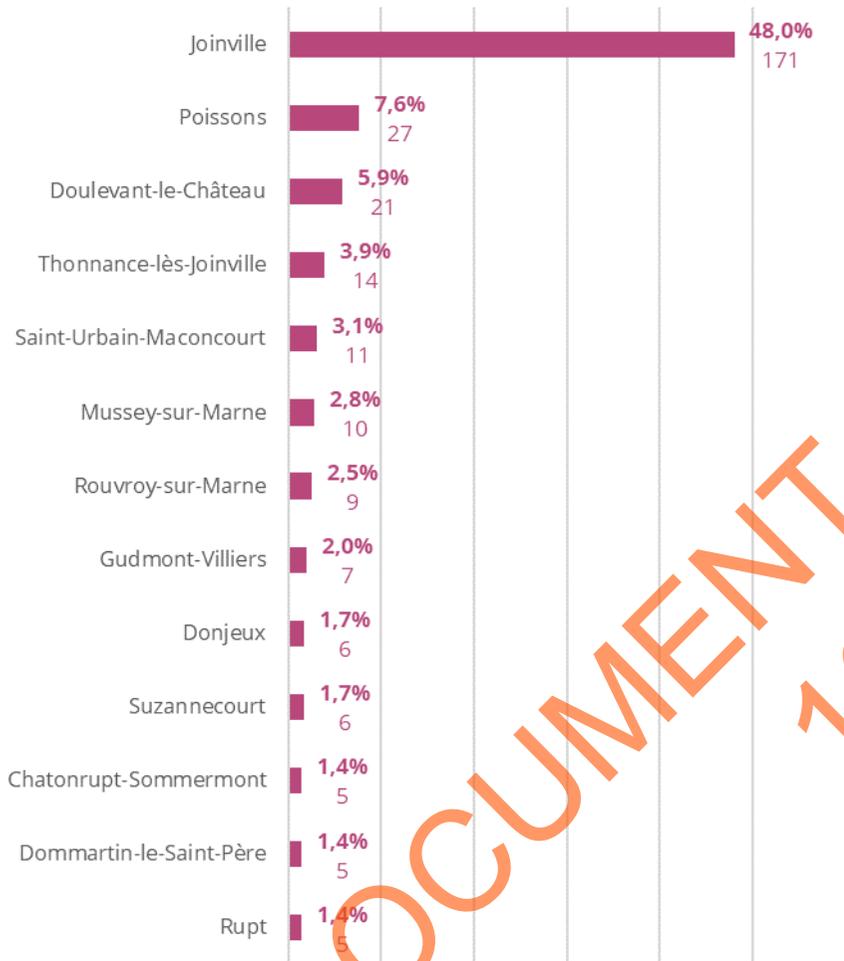
Densité d'équipements pour 10 000 habitants en 2017 (par rapport à la population 2015) par niveau de gamme

Source : INSEE BPE 2017 RGP 2015



Communes de plus de 5 équipements dans le territoire

Source : INSEE BPE 2017



Charmes-la-Grande

Source : CCBJC



Doulevant-le-Château

Source : Citadia



Poissons

Source : Citadia



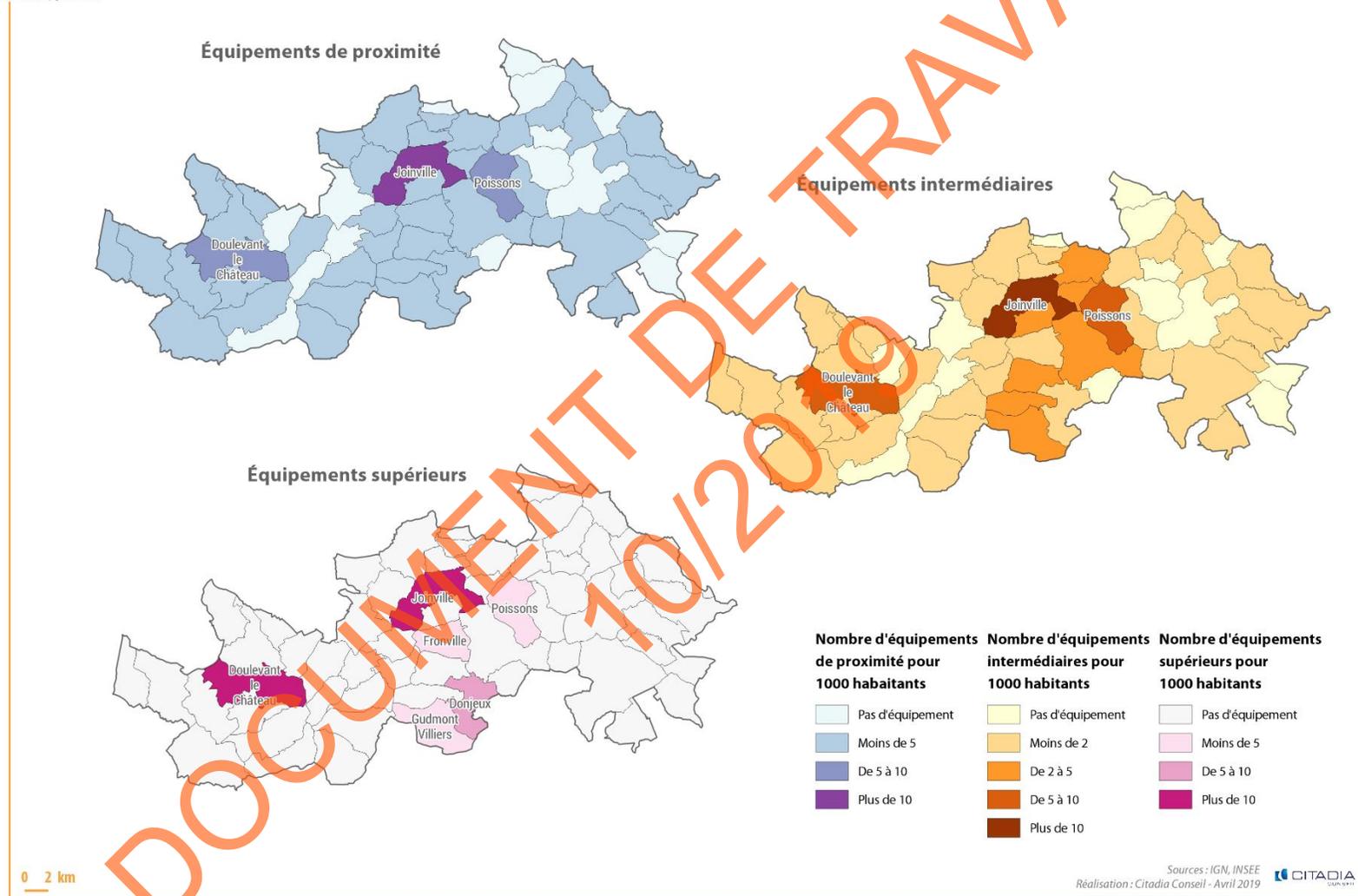
Joinville

Source : CCBJC

DOCUMENT DE TRAVAIL
10/2019

PLUi Densité d'équipements, commerces et services pour 1000 habitants

Bassin de Joinville en Champagne
PLUi de la Communauté de communes du Bassin de Joinville



2.2. Un niveau d'équipement caractéristique d'un territoire rural, moins doté en équipements spécialisés.

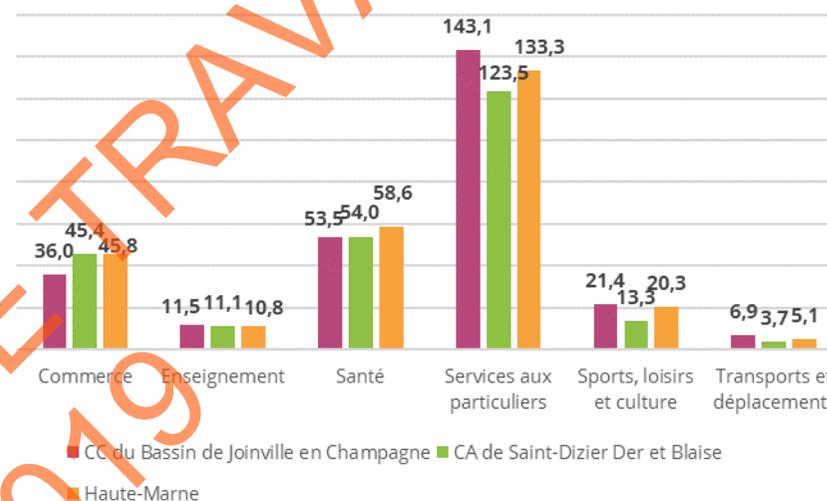
Le territoire apparaît en premier lieu **faiblement doté en commerces** que ce soit en termes de représentation au sein des équipements (13%) qu'en termes de densité (36 commerces pour 10 000 habitants) comparé à la couverture de la CA de Saint-Dizier, Der et Blaise et la moyenne départementale (45).

Ce moindre dimensionnement peut être lié à la diminution et au vieillissement de la population, qui limitent la chalandise des commerces et fragilisent leur maintien.

Les **services aux particuliers sont en revanche mieux représentés** en raison notamment du maintien d'un tissu artisanal dynamique en milieu rural avec pas moins de 80 équipements dénombrés (maçons, menuisiers, entreprises du BTP...). L'enclavement de certaines communes et le faible dynamisme démographique menacent toutefois la sauvegarde des services publics essentiels (agences postales, etc.).

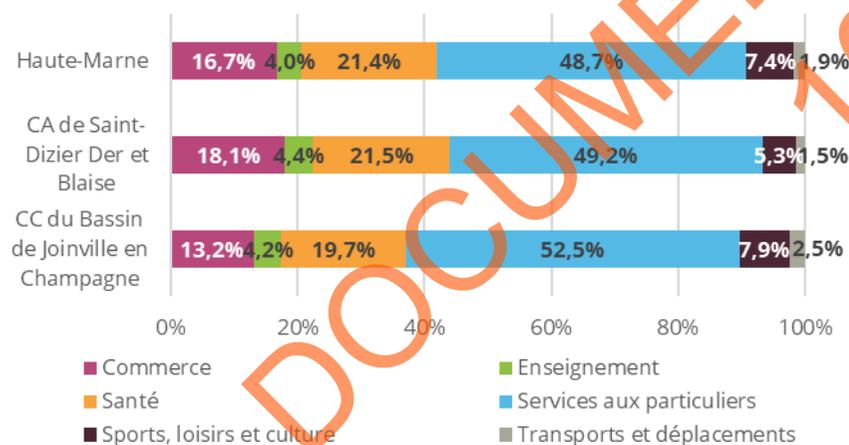
Densité d'équipements pour 10 000 habitants en 2017 (par rapport à la population 2015)

Source : INSEE BPE 2017 RGP 2015



Répartition des équipements par catégorie en 2017

Source : INSEE BPE 2017



3. Une évolution de la structure démographique qui réoriente les besoins en équipements, moins à destination de la petite enfance que des personnes âgées.

3.1. Une couverture satisfaisante du territoire en établissements scolaires mais fragilisée par le vieillissement de la population.

La **densité d'équipements scolaires de 11 pour 10 000 habitants**, dans le niveau des territoires pris pour comparaison, témoigne d'une **couverture satisfaisante pour répondre aux besoins des habitants**.

En effet, le vieillissement de la population et le départ des jeunes entraînent la **réduction des effectifs scolaires et un certain nombre de classes et établissements ont été contraints de fermer** ces dernières années à l'image de l'école Genevroye à Joinville.

En 2017 selon la BPE, le territoire compte ainsi :

- **9 écoles élémentaires et 9 écoles maternelles** (Joinville, Doulevant-le-Château, Thonnance-lès-Joinville, Donjeux, Poissons, Charmes-la-Grande, Echenay, Epizon, Diderot/Mermoz),
- Le **collège** Cressot et le **lycée** polyvalent Philippe Lebon à Joinville.

Face à la fragilité de l'offre, la communauté de communes a entrepris, en partenariat avec les communes concernées, la mise en place de **regroupements pédagogiques** pour garantir un minimum d'effectifs par classes et une offre satisfaisante de services aux enfants (restauration, périscolaire, transport scolaire...) tout en limitant les coûts de fonctionnement.

Ces démarches de mutualisation font directement écho à **l'organisation de pôles complémentaires** bénéficiant d'une offre suffisante pour irriguer l'ensemble des espaces de vie du territoire. Les regroupements scolaires doivent donc se faire dans le cadre d'une réflexion élargie pour veiller à ne pas désertifier ou enclaver certains secteurs et limiter les déplacements contraints.

Il s'agit autant de **repenser l'offre de transport scolaire** que de tenir compte des **déplacements domicile-travail**, les parents ayant tendance à scolariser leurs enfants à proximité de leur lieu d'emploi ou trajet quotidien.

Si les enjeux sont plus au maintien qu'à la création de nouveaux établissements aujourd'hui, la **perspective du projet CIGEO et l'arrivée de jeunes ménages pourrait raviver la demande** et implique d'anticiper la programmation éventuelle de tels équipements dans les projections de développement du territoire.

Enfin, **l'absence de formations supérieures, l'éloignement aux pôles universitaires les plus proches** (Nancy, Reims) et l'offre limitée d'emplois contraignent le retour des jeunes après leurs études et interpelle l'attractivité du territoire et la valorisation d'un cadre de vie différenciant.

En matière de **petite enfance, l'offre apparaît bien moins fournie** avec une structure multi-accueil à Joinville (également halte-garderie), le « Vall'âge tendre », et un relai d'assistantes maternelles.

3.2. Une offre d'équipements de santé satisfaisante qui pourrait ne plus l'être face au non-renouvellement des praticiens.

Avec **53 équipements de santé pour 10 000 habitants**, la densité d'équipements du territoire est comparable à celle de la CASDDB voisine et à la moyenne départementale.

Plusieurs professionnels de santé sont présents sur le territoire selon la BPE :

- 3 chirurgiens-dentistes, 3 masseurs-kinésithérapeutes, 7 médecins généralistes dont 6 à Joinville et 8 infirmiers.

L'offre de santé est cependant essentiellement répartie dans le centre-bourg et questionne **l'accès aux soins des personnes les plus fragiles et les moins mobiles**, malgré la présence de deux ambulances sur le territoire (Joinville, Poissons).

Aussi, la problématique de la **désertification médicale** pourrait gagner en intensité face au vieillissement des praticiens. L'étude réalisée par l'INSEE dans le cadre du SCoT Nord Haute Marne révèle que plus de 50% des médecins et plus de 40% des chirurgiens-dentistes ont en effet plus de 55 ans.

Au-delà de **l'hôpital local de Joinville** qui assure certains soins post-opératoires et de rééducation, les centres hospitaliers les plus proches sont

localisés à Saint-Dizier (2), Chaumont, Neufchâteau et Vitry-le-François. A l'heure d'aujourd'hui, un **centre de santé** est localisé à Doulevant-le-Château et une **maison de santé pluriprofessionnelle** a ouvert ses portes à Joinville depuis le 1^{er} avril 2019.

La **situation en matière d'offre d'hébergement pour les personnes âgées apparaît plus tendue** avec deux EPHAD dont les capacités sont insuffisantes par répondre à l'ensemble de la demande locale :

- Un EPHAD de 150 lits localisé à Joinville,
- Un EPHAD en cours de reconstruction à Poissons de 63 lits.

Bien que l'ADMR accompagne les personnes âgées à domicile, des besoins sont identifiés pour la création de **structures intermédiaires de type foyer logements ou résidences séniors**, à même d'accueillir des personnes âgées encore autonomes. En effet, l'allongement de la durée de la vie implique d'offrir des réponses adaptées aux différents parcours de vie.

Pour maintenir les personnes âgées et/ou à mobilité réduite au plus près de leur domicile, certaines communes ont entrepris le **rachat et la rénovation de logements accessibles en centre-bourgs**, à proximité des services et équipements (Poissons, Epizon...).

Enfin, si le numérique constitue une réelle opportunité pour le **déploiement de la télémédecine**, il implique de former les praticiens et les usagers à ces nouveaux outils.

3.3. Une offre de culture-loisirs réduite à quelques équipements et essentiellement concentrée sur le centre-bourg de Joinville.

Au premier abord, **l'offre d'équipements sportifs et culturels apparaît bien fournie** sur le Bassin de Joinville avec une densité de 21 pour 10 000 habitants, supérieure à la moyenne départementale (20) et la CASDDB (13).

De **petits équipements sportifs maillent en effet l'ensemble du territoire** avec notamment 9 terrains de tennis et 11 bouledromes.

Du reste, l'offre sportive est amenée à se renforcer avec le **projet d'un complexe sportif à Joinville** pour différentes pratiques (gymnase, courts de tennis, salle de danse...).

Naturellement, **Joinville concentre plusieurs grands équipements culturels** tels que :

- **L'Auditoire**, ancien tribunal seigneurial transformé en musée exposant les traditions populaires et l'histoire de Joinville ;
- **Le Château du Grand Jardin** qui propose une programmation culturelle riche durant la période estivale (théâtre, danse, musique, cirque...);
- **La Lucarne**, ancien cinéma des années 30 reconverti en café-théâtre - concert.

Le **festival de théâtre « La Plume verte »** enrichit l'offre un week-end en automne. Du reste, si le **réseau associatif est dense**, le territoire pâti d'un déficit d'offre culturelle à destination des jeunes publics et adolescents.

Somme toute, plusieurs projets sont disséminés sur le territoire et entendent **offrir un cadre attractif aux associations et manifestations**. Notons parmi eux :

- La maison culturelle dans l'ancien presbytère à Cirey-sur-Blaise ayant vocation à rayonner dans toute la vallée de la Blaise ;
- L'aménagement d'un étang à Epizon, pour répondre aussi bien aux habitants qu'aux personnes de passage.

II. Commerce

1. Un tissu commercial limité et concentré à Joinville.

Focus définition :

Les commerces quotidiens : ils sont fréquentés quotidiennement de manière organisée ou imprévue, et permettent les pratiques de proximité : supérette, épicerie, boulangerie, boucherie-charcuterie, poissonnerie, librairie-papeterie-journaux.

Les commerces occasionnels : il s'agit des biens achetés de manière occasionnelle, parfois de manière imprévue, pour le plaisir. Ils regroupent également les supermarchés et hypermarchés fréquentés à temporalité hebdomadaire ou mensuelle : produits surgelés, magasin de vêtements, magasin de chaussures, droguerie-quincaillerie-bricolage, parfumerie, horlogerie-bijouterie, fleuriste, magasin d'optique, station-service.

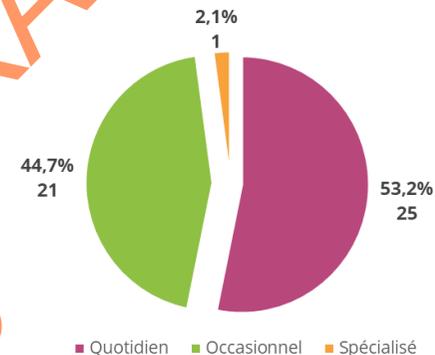
Les commerces spécialisés : ils vendent des biens durables, achetés en réponse à un besoin singulier : grande surface de bricolage, magasin d'équipements du foyer, magasin d'électroménager et de matériel audio-vidéo, magasin de meubles, magasin de revêtements murs et sols.

Avec 47 commerces dénombrés dans la BPE de l'INSEE et une densité de 36 équipements pour 10 000 habitants contre 46 en Haute-Marne, **l'appareil commercial de la CCBJC apparaît limité**. Celui-ci, largement concentré à Joinville (33 commerces), conduit les habitants à se déplacer vers les pôles extérieurs voisins pour accéder à une offre plus diversifiée.

En interne, les **autres communes le long de la vallée de la Marne concentrent des équipements commerciaux** (Poissons, Thonnance-lès-Joinville, Saint-Urbain-Maconcourt, Rouvroy...). Ailleurs, la commune de Doulevant-le-Château, si polarisante par le passé à l'échelle du Sud Blaise, peine à maintenir ses commerces (une épicerie et une boulangerie).

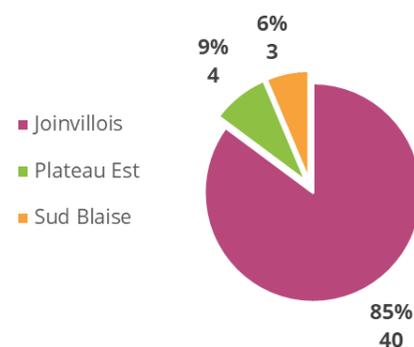
Répartition de l'offre commerciale par niveau de fréquentation

Source : INSEE BPE 2017



Répartition de l'offre commerciale au sein du territoire

Source : INSEE BPE 2017



Du point de vue du type de commerce, **l'offre est essentiellement alimentaire** avec 1 hypermarché, 3 supermarchés, 3 épicerie-supérettes et 15 boulangeries notamment recensés (données issues de l'Insee).

Du reste, **l'offre est peu diversifiée et peine également à être maintenue face à la concurrence des achats en ligne**, qui donnent à voir un plus large panel de choix aux consommateurs en termes d'équipement de la personne en particulier.

Pour **assurer le maintien d'une image dynamique des centres**, nombreuses sont les communes à avoir entrepris la **rénovation de leur espace public** (chaussées, places et placettes) facilitant ainsi la déambulation (Poissons, Joinville...) et l'insertion ou le retour de commerces dans un cadre attractif.

Le **pôle de Joinville** bénéficie de plusieurs ensembles commerciaux : un centre-ville où se concentre 2/3 de l'offre, et une périphérie où l'on retrouve la plupart des grandes surfaces (avenue de la Marne, avenue de Lorraine ainsi zone commerciale du Rongeant).

En 2014, trois quarts des grandes surfaces appartenaient au secteur non alimentaire et principalement à l'équipement de la maison avec des surfaces de vente importantes, de plus de 1 000 m².

L'offre lui assure une zone de chalandise assez large, qui rayonne dans la quasi-totalité du bassin de vie (secteurs du Joinvillois et du Plateau Est en particulier).

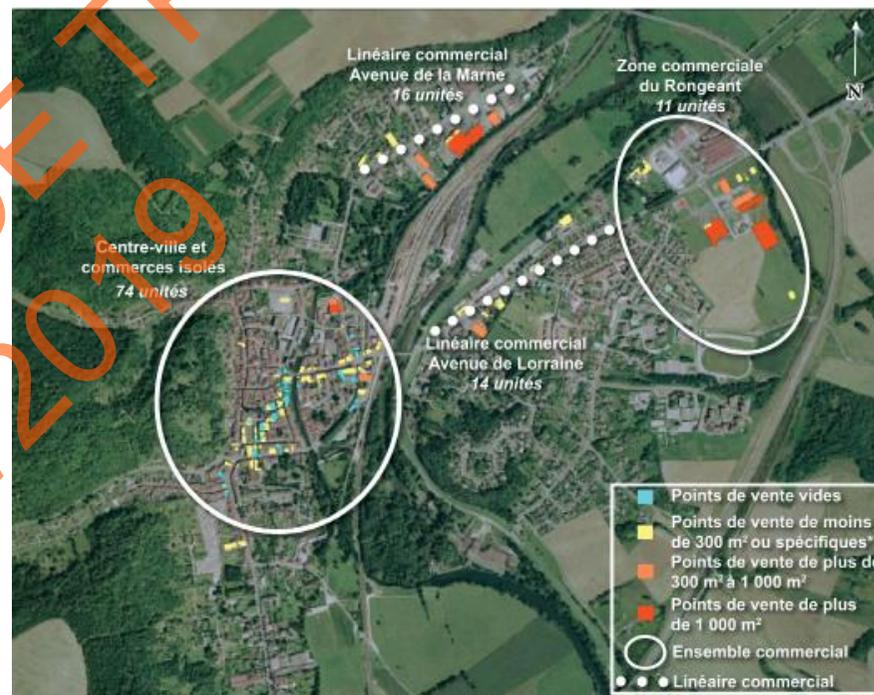
En centre-ville, l'offre se structure le long d'un axe allant de la rue Aristide Briand vers la place des Halles dans le centre historique. La vacance, particulièrement élevée en 2014 (32%), est aujourd'hui de 23% (26 cellules vides sur 98 au total). En effet, plusieurs initiatives et dispositifs encourageants ont été mis en œuvre pour redorer la vitalité du centre et le dynamisme commercial. Parmi elles, notons :

- Des subventions à la rénovation des commerces (façades, devantures, enseignes et mises en accessibilité),
- Des primes au rachat d'un commerce vacant depuis plus de 3 ans,

- Des conseils et un appui technique (respect de la charge village étape, relai entre acteurs, montage financier...),
- Un accompagnement à l'installation de nouveaux commerces (diminution des loyers pendant un an, financement de travaux par la ville, recherche de porteurs de projets en partenariat avec la CCI).

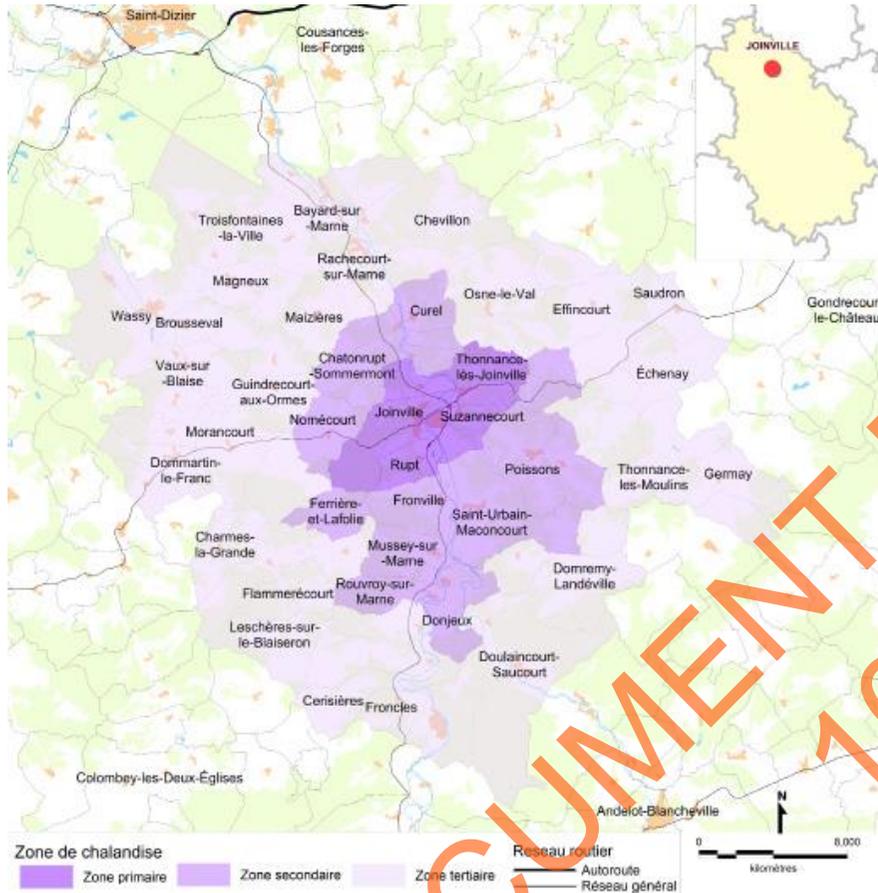
Localisation de l'offre commerciale à Joinville en 2014

Source : Atlas du commerce de Joinville, CCI Haute Marne



Zone de chalandise de Joinville

Source : Atlas du commerce de Joinville, CCI Haute Marne



Focus méthodologique :

L'analyse qui suit vise à présenter la localisation et l'accessibilité de chaque type d'équipements, commerces et services. Elle se fonde sur l'exploitation statistique et géomatique de la base de données Sirene® de l'Insee, qui recense les entreprises et établissements administrativement actifs en 2019 (dernières données disponibles).

Seuls les commerces de détails ont été ici sélectionnés.

Les commerces sont analysés selon la catégorie alimentaire :

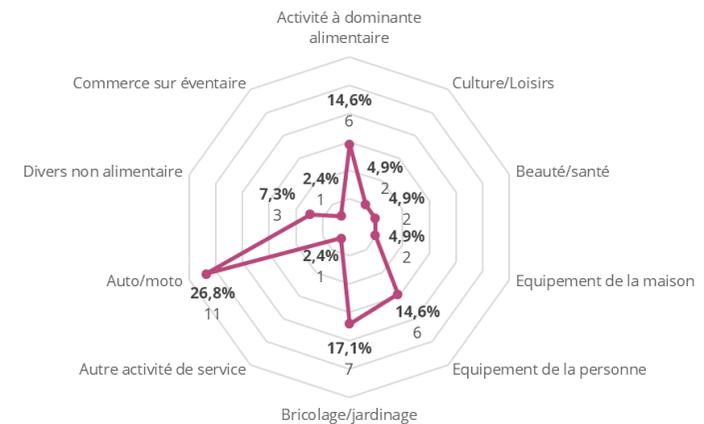
- Activités à dominante alimentaire (dont grandes et moyennes surfaces)
- Commerce sur éventaire

Et la catégorie non alimentaire :

- Divers non alimentaire
- Beauté / santé
- Equipement de la personne
- Equipement de la maison
- Culture / loisirs
- Auto / moto
- Bricolage / jardinage
- Autre activité de service.

Répartition des commerces de détail

Source : SIRENE 2019



41 équipements commerciaux sont répertoriés dans la base SIRENE en 2019. Il s'agit essentiellement de commerces de réparation automobile, en écho d'un territoire rural où la voiture prédomine. Les commerces à dominante alimentaire, équipements de la personne et bricolage/jardinage s'en suivent.

Le territoire, en comparaison aux pôles commerciaux voisins, est peu doté en grandes et moyennes surfaces soumises à autorisations d'exploitation commerciale. Les demandes de CDAC se concentrent essentiellement dans les secteurs de Saint-Dizier et Chaumont. Depuis 2011, aucun projet commercial n'a fait l'objet d'une demande auprès de la Commission Départemental d'Aménagement Commercial (CDAC) dans la CCBJC, le seuil ayant été réhaussé de 300 à 1 000 m².

29 dossiers ont été examinés à l'échelle de la Haute-Marne. Ils portaient autant sur des projets d'extension (14 dossiers) que de création (13 dossiers). Seuls deux dossiers ont porté sur des transferts de magasin. L'avis de la CDAC est le plus souvent favorable (24 dossiers), seulement 3 dossiers ayant reçu un avis défavorable (1 retrait de dossier). La surface moyenne des opérations s'élève à environ 3 870 m², mais révèle d'importants écarts entre les opérations.

Source : CCBJC



Commerce de centre-ville, Joinville

Source : CCBJC

2. Des initiatives locales pour maintenir le commerce dans le territoire.



Grandes et moyennes surfaces de Joinville

III. La couverture numérique et téléphonique

1. Un déploiement de la fibre à l'œuvre, à même de rapprocher le territoire des grands flux.

Le département de la Haute Marne est doté d'un Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) depuis 2011, qui prévoit un accès Très Haut Débit aux usagers à horizon 2025. Ce document détermine la stratégie de développement des réseaux de communication électroniques afin d'assurer une couverture optimale du territoire et un accès aux services numériques pour tous.

Néanmoins, le **plan « Haute Marne Numérique » engagé par le Conseil Départemental en 2010, a d'ores et déjà permis de déployer une infrastructure pour 100% des foyers par l'ADSL filaire à un débit supérieur à 5 Mbps** (hors zones d'Appel à la Manifestation d'Intention à l'Investissement développées par les opérateurs privés).

D'après Ariase, 95% des bâtiments à Joinville bénéficient ainsi d'un « bon haut débit » (vitesse internet de 8 Mb/s ou plus). Néanmoins, le raccordement jusqu'au logement n'est pas encore réalisé.

Au-delà du niveau de couverture réseau, se pose la question des usages et de l'égalité d'accès aux services au public en ligne, en particulier pour les personnes âgées non initiées à l'usage des outils numériques. Les Maisons de Services au Public constituent à ce titre une réponse potentielle aux besoins de mutualisation des services, mais également d'accompagnement des usagers dans leurs démarches dématérialisées. Si le territoire n'en compte aucune, la Préfecture de la Haute-Marne a déployé un certain nombre de Points d'Accueil Numérique, qui offrent eux aussi un accompagnement personnalisé aux usagers dans leurs télé-procédures. Les Points d'Accueil les plus proches se situent à Saint-Dizier et Chaumont. Toutefois, un certain nombre de

communes mettent à disposition des postes informatiques permettant aux habitants d'accéder à internet et d'être accompagné dans leurs démarches administratives, en particulier les personnes âgées.

2. Un accès encore inégal à l'internet mobile.

Concernant l'Internet mobile, **60 à 70% des bâtiments du territoire haut marnais sont couverts par un réseau 4G.**

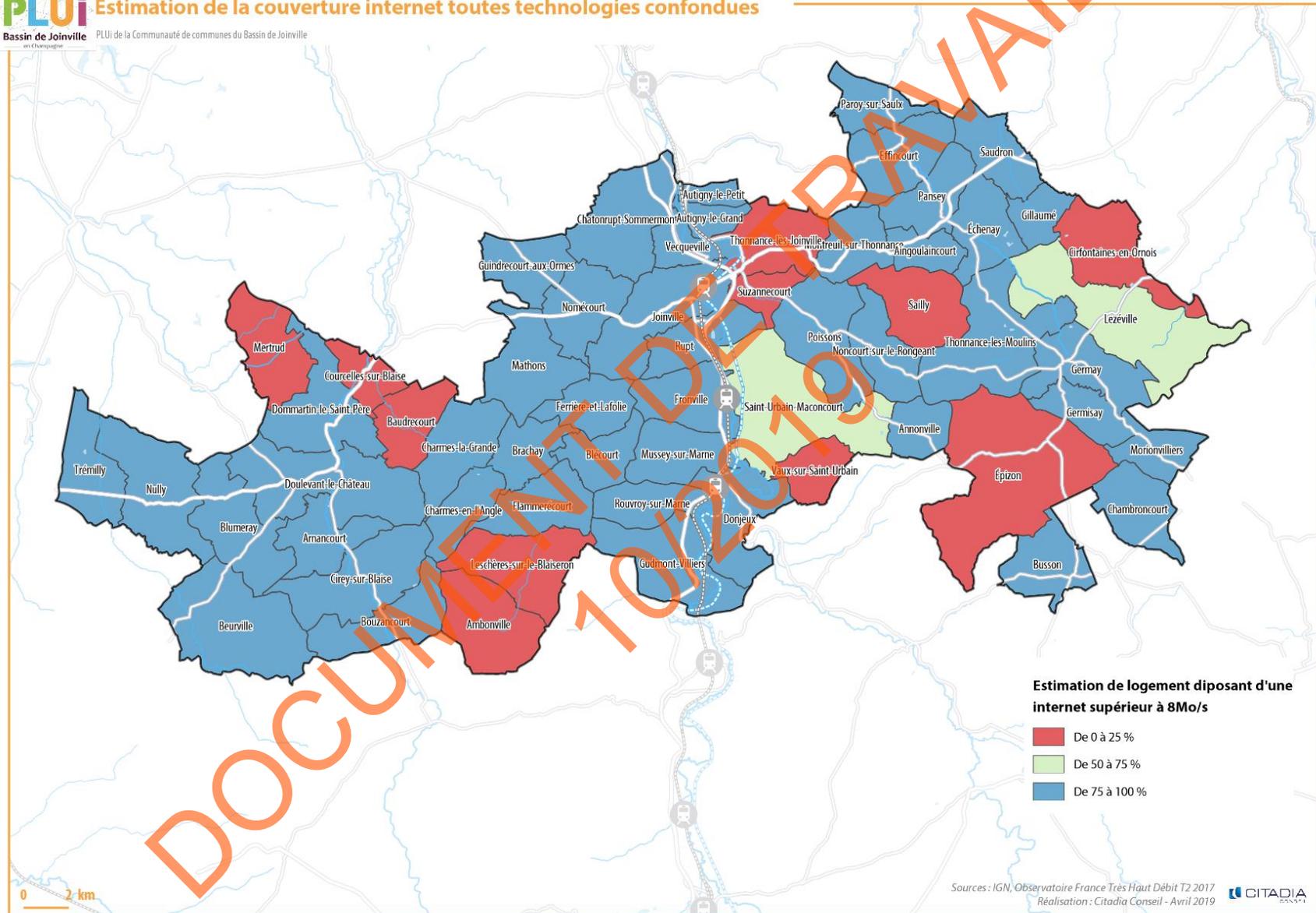
La couverture est encore très éparse sur le territoire, y compris au sein même d'une commune.

4G - quelle couverture dans le département de la Haute-Marne ?
Les effets du "New Deal mobile" entre le Gouvernement, l'Arcep et les opérateurs mobiles



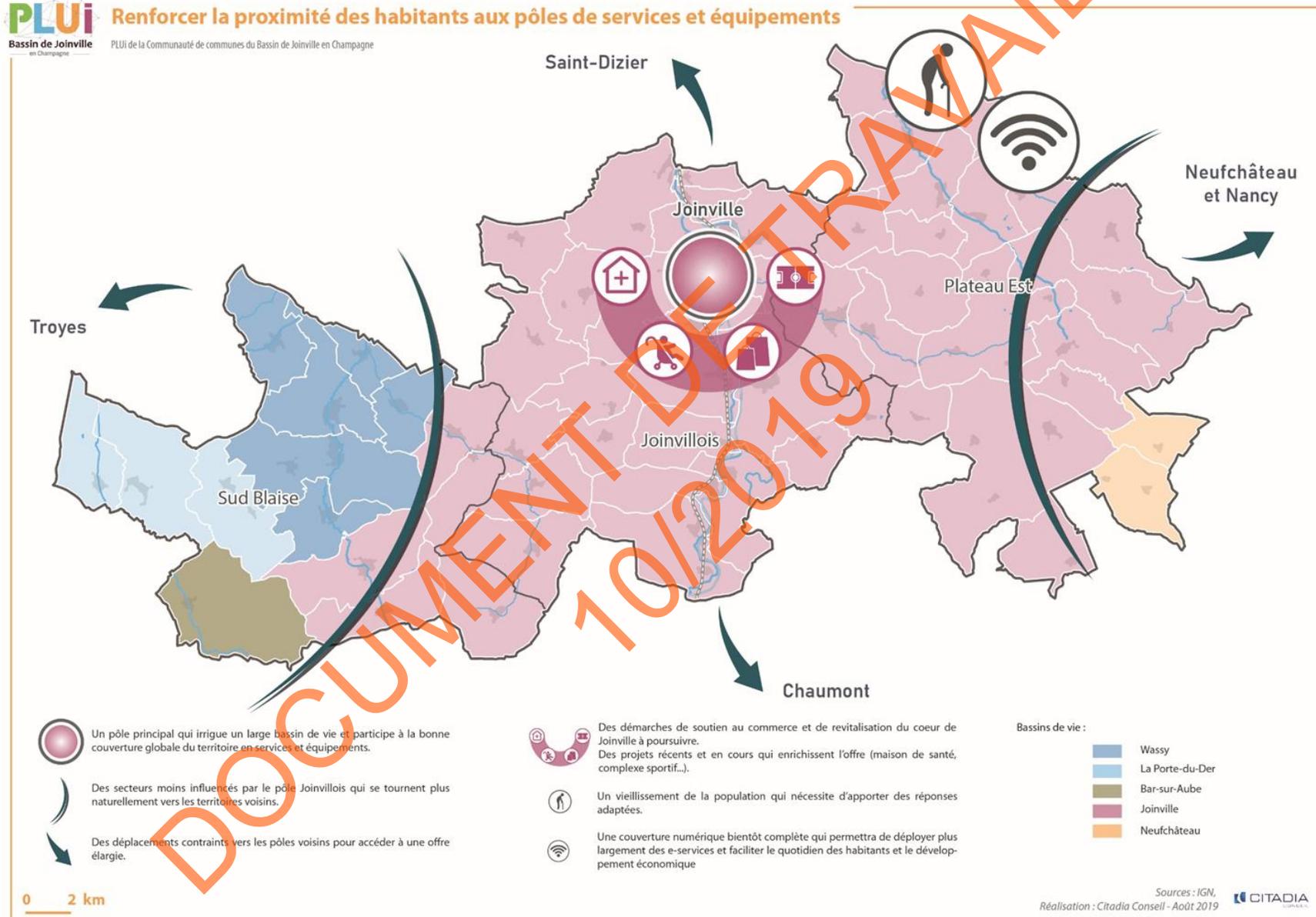
PLUi Estimation de la couverture internet toutes technologies confondues

Bassin de Joinville en Champagne PLUi de la Communauté de communes du Bassin de Joinville



Renforcer la proximité des habitants aux pôles de services et équipements

PLUi de la Communauté de communes du Bassin de Joinville en Champagne



Atouts

- Un pôle principal qui irrigue un large bassin de vie et participe à la bonne couverture globale du territoire en services et équipements.
- Des projets en matière de santé, sport et culture amenés à renforcer l'offre et l'attractivité du territoire auprès des habitants et des visiteurs.
- Des démarches de mutualisation et réflexions intercommunales spontanées à l'échelle des micros-bassins de vie, qui permettent de limiter les coûts de fonctionnement et maintenir un certain niveau d'offre (maisons de santé, regroupements scolaires).
- Des démarches et travaux d'embellissement et valorisation des espaces publics pour entretenir l'image et la vitalité des centres
- Des démarches de soutien du commerce à Joinville et des premiers résultats encourageants.

Faiblesses

- Des temps de parcours élevés pour les communes les plus éloignées des pôles de proximité.
- Des tendances démographiques à la baisse qui fragilisent la pérennité des équipements et services publics actuels.
- Une offre de divertissement qui reste très limitée pour les jeunes et ne permet pas de les fidéliser sur le territoire.
- Un appareil commercial de proximité limité et fragilisé par la déconnexion croissante entre lieu de travail et lieu de vie et la concurrence des autres formes de vente (vente à distance, commerces de grande distribution).
- Une évasion des consommateurs vers les pôles voisins pour satisfaire leurs besoins sur des produits spécialisés (loisirs, habillement...) et une vacance commerciale qui ternit l'image des centres, en particulier Joinville.

Défis

- Décliner l'organisation territoriale du SCoT à l'échelle du PLUi pour renforcer la proximité des habitants aux pôles de services et équipements, irriguer l'ensemble des espaces de vie et limiter les déplacements contraints.
- Un vieillissement de la population qui nécessite d'apporter des réponses adaptées aussi bien en termes de structures d'hébergements, services connexes ou offre additionnelle (béguinage, logements intergénérationnels...) pour accompagner les personnes âgées dans leur parcours de vie.
- Une diversification de l'offre de services et équipements pour répondre aux motifs d'installation des jeunes ménages et renouveler la population (desserte numérique, offre scolaire, périscolaire et petite enfance, offre culturelle et sportive...).
- Une couverture numérique bientôt complète du territoire qui permettra de déployer plus largement des e-services pour faciliter la vie des usagers (santé, tourisme, formation à distance...), des entreprises (économie du partage, stockage et transfert de données...) et de gestion des ressources et flux (consommations énergétiques, déplacements intelligents...).
- Poursuivre les actions incitatives et coercitives pour revitaliser le cœur de Joinville tout en mettant l'accent sur les commerces de proximité.
- Poursuivre l'accompagnement du commerce dans sa nécessaire modernisation et adaptation aux nouveaux modes de consommation dans un contexte de désertification du territoire (retour des tournées alimentaires, points relais, hybridation commerces/services, reconfiguration des grandes et moyennes surfaces).